



Tout part d'une connexion

T1

Rapport aux actionnaires
du premier trimestre de 2026

6 mai 2026



BCE

Table des matières

Rapport de gestion	3
1 Vue d'ensemble	8
2 Analyse financière consolidée	13
3 Analyse des secteurs d'activité	23
4 Gestion financière et des capitaux	37
5 Information financière trimestrielle	44
6 Cadre réglementaire	45
7 Méthodes comptables	48
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC).....	49
9 Contrôles et procédures	56
États financiers	
1 États financiers consolidés	57
2 Notes annexes	64

Rapport de gestion

Table des matières

1 Vue d'ensemble	8
1.1 Faits saillants financiers	8
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	10
1.3 Hypothèses	12
2 Analyse financière consolidée	13
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	13
2.2 Connexions clients	14
2.3 Produits d'exploitation	17
2.4 Coûts d'exploitation	18
2.5 Bénéfice net	19
2.6 BAIIA ajusté	20
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	21
2.8 Amortissements	21
2.9 Charges financières	21
2.10 Autres produits	21
2.11 Impôt sur le résultat	22
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	22
3 Analyse des secteurs d'activité	23
3.1 Bell SCT	23
3.2 Bell Média	34
4 Gestion financière et des capitaux	37
4.1 Dette nette	37
4.2 Données liées aux actions en circulation	38
4.3 Flux de trésorerie	38
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	40
4.5 Gestion des risques financiers	41
4.6 Notations	43
4.7 Liquidité	43
5 Information financière trimestrielle	44
6 Cadre réglementaire	45
6.1 Cadre réglementaire canadien	45
6.2 Cadre réglementaire américain	47
7 Méthodes comptables	48
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)	49
8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR	49
8.2 Ratios non conformes aux PCGR	52
8.3 Total des mesures sectorielles	53
8.4 Mesures de gestion du capital	54
8.5 Mesures financières supplémentaires	54
8.6 IPC	55
9 Contrôles et procédures	56

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique 8, *Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)* pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR définies, des autres mesures financières et des indicateurs de performance clés.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2026 (états financiers du T1 2026) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, daté du 5 mars 2026 (rapport de gestion annuel 2025 de BCE) et le communiqué de presse de BCE, daté du 16 mars 2026, qui contient une mise à jour de nos objectifs de l'orientation financière pour 2026 initialement fournis le 5 février 2026 et de notre orientation financière pour la période de 2025 à 2028 initialement présentée le 14 octobre 2025, afin d'intégrer l'incidence financière prévue du nouveau projet de centre de données d'intelligence artificielle (IA) de Bell en Saskatchewan (communiqué de presse de BCE du 16 mars 2026). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 6 mai 2026, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, datée du 5 mars 2026, ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2025 de BCE et le communiqué de presse de BCE du 16 mars 2026, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](https://www.bce.ca), sur SEDAR+, à [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca), et sur EDGAR, à [sec.gov](https://www.sec.gov).

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans ce rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes, sauf indication contraire explicite.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2026 et 2025.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Bell SCT*, la section et les sous-sections *Hypothèses* et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur le partenariat de Bell avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 mégawatts (MW) dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan; les avantages qui devraient découler du centre de données; le calendrier d'exploitation du centre de données; l'augmentation prévue des dépenses liées au centre de données au fil de son développement; la capacité dédiée à l'infrastructure souveraine de calcul pour l'IA; les dépenses d'investissement prévues d'environ 1,7 milliard \$ liées au centre de données et le calendrier de ces dépenses; les sources de financement pour le centre de données; l'incidence neutre de ce projet de centre de données d'IA sur le levier financier; la cession proposée par Bell Mobilité inc. (Bell Mobilité) de ses services de réseaux de radio mobile terrestre, ainsi que la conclusion prévue de cette cession et le moment auquel elle devrait avoir lieu; l'utilisation prévue du produit net de l'émission de billets subordonnés de rang inférieur par Bell Canada; le partenariat amélioré entre Bell et BUZZ High Performance Computing (BUZZ HPC) en vue de fournir une infrastructure d'IA souveraine et avancée à l'installation du Réseau d'IA tissé de Bell située à Merritt, en Colombie-Britannique (C.-B.), et les avantages qui devraient en découler; le partenariat stratégique entre Bell et Coveo visant à soutenir la modernisation des services numériques pour la clientèle, ainsi que les avantages qui devraient en découler; les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités en 2026 et pour financer le développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan; et les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 6 mai 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 6 mai 2026. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives mentionnées précédemment et d'autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue et des conflits armés, une hausse des prix de l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'IA; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Zply Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions ou des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les fuites d'air conditionné dans les bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de nations avoisinantes et d'autres événements du même ordre; l'incapacité de mettre en œuvre des cadres de gouvernance efficaces en matière de sécurité, de données et d'IA responsable; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou

d'autres infrastructures; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziplly Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziplly Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantisse que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziplly Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziplly Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toutes les actions en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil de BCE); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; la conclusion prévue de la cession proposée de Northwestel Inc. (Northwestel) et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, l'obtention du financement par l'acheteur, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la cession proposée se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; et la conclusion prévue de la cession proposée des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations des organismes de réglementation et des tiers pertinentes, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société. Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2025 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2025 de BCE mentionnées dans cette rubrique sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter aussi à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, laquelle section est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Tous ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des

cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des partenariats ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 mai 2026. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T1 2026

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAIIA ajusté ⁽¹⁾	
6 168 \$	667 \$	2 631 \$	
millions	millions	millions	
+4,0 % vs T1 2025	(2,3) % vs T1 2025	+2,9 % vs T1 2025	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
616 \$	589 \$	1 149 \$	804 \$
millions	millions	millions	millions
(2,2) % vs T1 2025	(7,0) % vs T1 2025	(26,9) % vs T1 2025	0,8 % vs T1 2025

Connexions clients de BCE ⁽⁵⁾

Total – téléphones mobiles	Services Internet haute vitesse de Bell Services de communications et de technologies (SCT) ^{(2) (4)}	Services Internet résidentiels du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH) de Bell SCT ^{(2) (4)}
+0,3 %	+7,0 %	+14,7 %
10,3 millions d'abonnés au 31 mars 2026	4,9 millions d'abonnés au 31 mars 2026	3,6 millions d'abonnés au 31 mars 2026
Services vidéo de Bell SCT ⁽³⁾	Services d'accès au réseau (SAR) filaires résidentiels de détail de Bell SCT	
1,9 %	(5,4) %	
2,2 millions d'abonnés au 31 mars 2026	1,7 million d'abonnés au 31 mars 2026	

(1) Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles et le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles*, et à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur ces mesures.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet pour inclure les abonnés des services de gros en raison de l'incidence sur nos activités de la récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendant obligatoire l'établissement d'un service d'accès haute vitesse (AHV) de gros groupé sur les installations utilisant la technologie de réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP). Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels.

(3) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a mis à jour la définition d'un abonné des services de télé sur protocole Internet (télé IP) pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

(4) Les abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés des services Internet haute vitesse.

(5) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Faits saillants – états consolidés du résultat net de BCE

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 350	5 172	178	3,4 %
Tirés des produits	818	758	60	7,9 %
Total des produits d'exploitation	6 168	5 930	238	4,0 %
Coûts d'exploitation	(3 537)	(3 372)	(165)	(4,9) %
BAIIA ajusté	2 631	2 558	73	2,9 %
Marge du BAIIA ajusté ⁽¹⁾	42,7 %	43,1 %		(0,4) pt
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	616	630	(14)	(2,2) %
Actionnaires privilégiés	37	41	(4)	(9,8) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	14	12	2	16,7 %
Bénéfice net	667	683	(16)	(2,3) %
Bénéfice net ajusté	589	633	(44)	(7,0) %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,66	0,68	(0,02)	(2,9) %
BPA ajusté ⁽²⁾	0,63	0,69	(0,06)	(8,7) %

(1) La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR* du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Faits saillants – tableaux consolidés des flux de trésorerie de BCE

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571	(422)	(26,9) %
Dépenses d'investissement	(841)	(729)	(112)	(15,4) %
Flux de trésorerie disponibles	804	798	6	0,8 %

Faits saillants financiers du T1 2026

Au T1 2026, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 4,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de 3,4 % des produits tirés des services et de l'accroissement de 7,9 % des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services découle de l'apport de notre secteur Bell SCT États-Unis, attribuable à l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique aussi par l'accroissement des produits tirés des frais d'abonnement dans le secteur Bell Média, attribuable à la hausse du nombre d'abonnés des services de diffusion en continu directement aux consommateurs, à la hausse des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numériques, à la hausse de l'apport provenant des solutions d'affaires propulsées par l'IA ⁽¹⁾ et à la hausse des produits tirés des services Internet reflétant la croissance de notre clientèle d'abonnés des services FTTP. L'augmentation des produits tirés des services a été freinée par la diminution continue des services voix, de données et de télé traditionnels et le recul persistant de la demande de services de publicité traditionnelle. Les produits tirés des services sans fil ont également diminué d'un exercice à l'autre en raison des prix agressifs des forfaits proposés par les concurrents. L'accroissement des produits d'exploitation tirés des produits s'explique par le Réseau d'IA tissé de Bell, en raison du lancement de notre deuxième installation d'IA à Merritt, en C.-B., mais a été atténuée par le recul des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil découlant de la baisse des ventes d'appareils aux consommateurs et la baisse d'un exercice à l'autre des ventes dans le secteur public.

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice net, qui s'est chiffré à 667 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui s'est élevé à 616 millions \$, ont diminué de 16 millions \$ et de 14 millions \$, respectivement, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la baisse des autres produits qui découle principalement des profits nets liés au remboursement anticipé de la dette en 2025 et de l'accroissement de la dotation aux amortissements, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et l'augmentation du BAIIA ajusté.

(1) Les produits tirés des solutions d'affaires propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,9 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à l'apport de notre secteur Bell SCT États-Unis en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber, partiellement contrebalancé par une diminution dans nos secteurs Bell SCT Canada et Bell Média. La hausse d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté s'explique par l'augmentation des produits d'exploitation, qui a été en partie contrebalancée par l'accroissement des charges d'exploitation découlant principalement des coûts d'exploitation de Ziplly Fiber du fait de l'acquisition, l'augmentation des coûts associés à la croissance des produits, l'augmentation des coûts du contenu de Bell Média, l'accroissement des frais de commissions lié à l'augmentation des activations des services postpayés et la hausse des dépenses publicitaires et de commandite liées aux Jeux olympiques d'hiver de 2026, facteurs atténués par la réduction continue des coûts à l'échelle de l'entreprise, y compris la diminution d'un exercice à l'autre des coûts de la main-d'œuvre. Ces facteurs ont généré une marge du BAIIA ajusté de 42,7 % au T1 2026, en baisse de 0,4 point par rapport au T1 2025.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,66 \$ au T1 2026, a diminué de 0,02 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 589 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 633 millions \$, soit 0,69 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2026 ont diminué de 422 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé découlant des cessions importantes de 542 millions \$ et de l'accroissement des intérêts payés, facteurs partiellement compensés par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2026 ont augmenté de 6 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et aux acquisitions et autres payés, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur le partenariat de Bell avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 MW dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan; les avantages qui devraient découler du centre de données; le calendrier d'exploitation du centre de données; l'augmentation prévue des dépenses liées au centre de données au fil de son développement; la capacité dédiée à l'infrastructure souveraine de calcul pour l'IA; les dépenses d'investissement prévues d'environ 1,7 milliard \$ liées au centre de données et le calendrier de ces dépenses; les sources de financement pour le centre de données; l'incidence neutre de ce projet de centre de données d'IA sur le levier financier; la cession proposée par Bell Mobilité de ses services de réseaux de radio mobile terrestre, ainsi que la conclusion prévue de cette cession et le moment auquel elle devrait avoir lieu; et l'utilisation prévue du produit net de l'émission de billets subordonnés de rang inférieur par Bell Canada. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Expansion du Réseau d'IA tissé de Bell grâce à un nouveau centre de données de 300 MW en Saskatchewan

Bell a annoncé le 16 mars 2026 un partenariat avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 MW dans la municipalité rurale de Sherwood, en Saskatchewan. Le centre de données, une fois achevé, devrait devenir le plus grand centre de données spécialisé dans l'IA au Canada et représente une expansion importante du Réseau d'IA tissé de Bell, s'inscrivant dans la stratégie de Bell visant à offrir des solutions propulsées par l'IA aux entreprises, au secteur public et aux chercheurs.

Le centre de données sera relié au réseau national de fibre de Bell dans le cadre d'un partenariat avec SaskTel, ce qui permettra d'offrir une connectivité à haute capacité et à faible latence et des services avancés d'IA et d'infonuagique. Le développement du centre de données se poursuit conformément au plan annoncé précédemment. Nous prévoyons toujours que la première étape entrera en service au premier semestre de 2027. Conformément à notre plan de développement, les dépenses liées au centre de données ont été limitées à ce jour, mais elles devraient augmenter au fil du développement. D'importantes commandes ont également été passées pour des composantes à long délai d'approvisionnement.

Une part considérable de la capacité du centre de données sera dédiée à l'infrastructure souveraine de calcul pour l'IA, ce qui permettra aux clients d'avoir accès à une infrastructure d'IA hautement performante tout en veillant à ce que les données sensibles demeurent au Canada et que les exigences applicables en matière de résidence et de sécurité des données soient respectées.

Orientation financière révisée pour 2026 et perspectives financières révisées pour la période de 2025 à 2028

Le 16 mars 2026, dans le cadre de l'annonce de l'expansion du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan, BCE a mis à jour son orientation financière pour 2026 et ses perspectives financières pour la période de 2025 à 2028.

Le projet de centre de données d'IA en Saskatchewan devrait nécessiter des dépenses d'investissement progressives d'environ 1,7 milliard \$, dont une tranche d'environ 1,3 milliard \$ engagée en 2026, qui seront financées au moyen d'une combinaison de financement par emprunt et de fonds en caisse. Le projet ne devrait pas avoir d'incidence sur le levier financier, selon le BALIA ajusté annualisé.

Le communiqué de presse de BCE, daté du 16 mars 2026, contient une mise à jour de nos objectifs de l'orientation financière pour 2026 initialement fournis le 5 février 2026 et de nos perspectives financières pour la période de 2025 à 2028 initialement présentée le 14 octobre 2025, afin d'intégrer l'incidence financière prévue du nouveau projet de centre de données d'IA de Bell en Saskatchewan. Ce communiqué de presse est disponible sur SEDAR+, à sedarplus.ca.

Cession des services de réseaux de radio mobile terrestre

Le 26 mars 2026, Bell Canada, par l'intermédiaire de sa filiale de services sans fil Bell Mobilité, a conclu une entente visant la vente de ses services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., une filiale de Motorola Solutions, pour une contrepartie de 675 millions \$, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. En conséquence, rien ne garantit que la transaction sera finalement menée à terme. Après la clôture de la transaction, Bell continuera de travailler en étroite collaboration avec Motorola Solutions Canada en tant qu'important partenaire de prestation de services de réseaux de radio mobile terrestre.

Renouvellement du programme de débetures à moyen terme

Le 6 avril 2026, Bell Canada a annoncé le renouvellement de son programme de débetures à moyen terme (MTN) au moyen du dépôt d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié daté du 2 avril 2026 auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. Le programme de débetures MTN renouvelé permet à Bell d'émettre des débetures MTN jusqu'au 2 mai 2029. Les débetures seront totalement et inconditionnellement garanties par BCE. Conformément à ce qui s'est fait dans le passé, le programme de débetures MTN a été renouvelé afin de permettre à Bell de continuer de profiter d'une souplesse financière et d'un accès efficace aux marchés financiers du Canada.

Placement auprès du public de titres d'emprunt

Le 30 mars 2026, Bell Canada a réalisé une émission publique au Canada de débetures MTN d'un montant en capital de 750 millions \$. Les débetures MTN, série M-68, d'un montant de 750 millions \$, viendront à échéance le 30 mars 2033 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,40 %. Les débetures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE. Le produit net de l'émission a servi au remboursement de la dette à court terme et aux besoins généraux de l'entreprise, en ce qui a trait au financement et aux liquidités.

Émission de billets hybrides (billets subordonnés de rang inférieur)

Le 12 février 2026, Bell Canada a réalisé un placement de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe en deux séries (séries D et E) (les billets de séries D et E) pour un montant en capital total de 1,5 milliard \$. Les billets de série D, échéant en 2056, d'un montant en capital de 750 millions \$, portent initialement intérêt au taux annuel de 5,375 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2031 à un taux annuel correspondant au rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,388 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,375 %. Les billets de série E, échéant en 2056, d'un montant en capital de 750 millions \$, portent initialement intérêt au taux annuel de 5,875 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2036 à un taux annuel correspondant au rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,440 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,875 %. Bell Canada peut rembourser les billets de séries D et E, en tout ou en partie, à un prix de remboursement équivalant à 100 % du montant en capital à compter de la première date de rajustement applicable. Les billets de séries D et E sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE Inc. Bell a l'intention d'utiliser le produit net de cette émission pour racheter ou rembourser, selon le cas, la dette de premier rang ou la dette subordonnée de Bell et à financer d'autres frais généraux de la société.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Les perspectives économiques dépendent fortement de l'issue des négociations commerciales avec les États-Unis et de la durée et de la gravité de la guerre au Moyen-Orient, ainsi que de la façon dont l'économie canadienne réagit à ces événements. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut (PIB) canadien à 1,2 % pour 2026, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'estimation précédente de 1,1 %;
- une croissance modeste de la population;
- une croissance modeste des dépenses de consommation;
- une faible croissance des investissements des entreprises, particulièrement dans les secteurs qui dépendent le plus des marchés américains;
- une augmentation de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement attribuable à la hausse des prix de l'énergie résultant de la guerre au Moyen-Orient;
- une faiblesse continue du marché de l'emploi;
- des taux d'intérêt qui devraient demeurer aux niveaux observés actuellement ou près de ces niveaux, bien que les perspectives soient incertaines en raison de l'évolution de l'inflation;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives à l'économie américaine

- un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- la stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;
- une croissance modérée ou régulière du PIB;
- un taux de chômage stable.

Hypothèses relatives au marché canadien

- une atténuation du niveau de concurrence dans le marché résidentiel des services sans fil, mais un maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel sur fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- un marché de la publicité qui se réoriente vers les plateformes numériques, ce qui pourrait n'avoir aucune incidence sur l'auditoire de la majorité des services de télé et de radio traditionnels au Canada ou le faire diminuer;
- une intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement qui devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

Hypothèses relatives au marché américain

- l'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- l'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (IP).

Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- l'absence d'une détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2026 par rapport au T1 2025. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 350	5 172	178	3,4 %
Tirés des produits	818	758	60	7,9 %
Total des produits d'exploitation	6 168	5 930	238	4,0 %
Coûts d'exploitation	(3 537)	(3 372)	(165)	(4,9) %
BAlIA ajusté	2 631	2 558	73	2,9 %
Marge du BAlIA ajusté	42,7 %	43,1 %		(0,4) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(247)	253	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(983)	(941)	(42)	(4,5) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(373)	(331)	(42)	(12,7) %
Charges financières				
Charges d'intérêts	(444)	(423)	(21)	(5,0) %
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	25	12	48,0 %
Perte de valeur d'actifs	(5)	(9)	4	44,4 %
Pertes nettes sur placements	(1)	(2)	1	50,0 %
Autres produits	38	310	(272)	(87,7) %
Impôt sur le résultat	(239)	(257)	18	7,0 %
Bénéfice net	667	683	(16)	(2,3) %
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	616	630	(14)	(2,2) %
Actionnaires privilégiés	37	41	(4)	(9,8) %
Détenteurs de PNDPC	14	12	2	16,7 %
Bénéfice net	667	683	(16)	(2,3) %
Bénéfice net ajusté	589	633	(44)	(7,0) %
BPA	0,66	0,68	(0,02)	(2,9) %
BPA ajusté	0,63	0,69	(0,06)	(8,7) %

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

Total des activations nettes de BCE

	T1 2026	T1 2025	% de variation
Activations (pertes) nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles	5 054	(596)	n.s.
<i>Services postpayés</i>	16 947	(9 598)	n.s.
<i>Services prépayés</i>	(11 893)	9 002	n.s.
Activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	81 326	35 984	n.s.
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ⁽¹⁾	17 782	3 744	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	13 919	3 744	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	3 863	—	n.s.
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾	9 888	(15 971)	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	10 103	(15 971)	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(215)	—	n.s.
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	(45 749)	(47 430)	3,5 %
<i>Bell SCT Canada</i>	(42 128)	(47 430)	11,2 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(3 621)	—	n.s.
Total des activations (pertes) nettes pour les services	68 301	(24 269)	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Nous avons mis à jour les définitions de ces mesures le 1^{er} janvier 2026. Se reporter à la section 1.1, *Faits saillants financiers* pour en savoir plus.

Connexions clients totales de BCE

	T1 2026	T1 2025	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles ^{(2) (6)}	10 322 638	10 287 978	0,3 %
<i>Services postpayés</i> ^{(2) (6)}	9 567 426	9 520 838	0,5 %
<i>Services prépayés</i> ⁽²⁾	755 212	767 140	(1,6) %
Abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ^{(2) (6)}	3 348 007	3 079 414	8,7 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ^{(1) (3) (5) (7)}	4 893 689	4 573 094	7,0 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽³⁾	4 454 296	4 573 094	(2,6) %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ^{(5) (7)}	439 393	—	n.s.
Abonnés des services vidéo de Bell SCT ^{(1) (4) (7)}	2 155 589	2 115 141	1,9 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽⁴⁾	2 149 965	2 115 141	1,6 %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ⁽⁷⁾	5 624	—	n.s.
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT ^{(5) (7)}	1 676 429	1 772 611	(5,4) %
<i>Bell SCT Canada</i>	1 604 179	1 772 611	(9,5) %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ^{(5) (7)}	72 250	—	n.s.
Total des abonnés aux services	22 396 352	21 828 238	2,6 %

n.s. : non significatif

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1 *Faits saillants financiers* pour en savoir plus.
- (2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) et 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.
- (3) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.
- (4) Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.
- (5) Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1^{er} août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR filaires résidentiels de détail de 13 029 abonnés (y compris 10 955 abonnés aux services FTTH) et de 1 106 abonnés, respectivement, afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.
- (6) Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation.
- (7) Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse (y compris les services de gros), des services vidéo et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis a augmenté de 442 861 abonnés (y compris 358 615 abonnés aux services FTTH), de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet pour inclure les abonnés des services de gros en raison de l'incidence sur nos activités de la récente décision du CRTC rendant obligatoire l'établissement d'un service d'AHV de gros groupé sur les installations utilisant la technologie de réseau FTTP. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels.

En outre, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a mis à jour la définition d'un abonné des services de télé IP pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

Le total des activations nettes d'abonnés aux services de BCE s'est chiffré à 68 301 au T1 2026, soit une augmentation de 92 570 par rapport aux pertes nettes d'abonnés de 24 269 au T1 2025. Le total des activations nettes d'abonnés aux services pour le trimestre s'explique par :

- 5 054 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 81 326 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 17 782 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 13 919 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 3 863 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 9 888 activations nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 10 103 activations nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 215 pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis;
- 45 749 pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, composées comme suit :
 - 42 128 pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada;
 - 3 621 pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Au 31 mars 2026, les connexions clients de BCE totalisaient 22 396 352, soit une hausse de 2,6 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

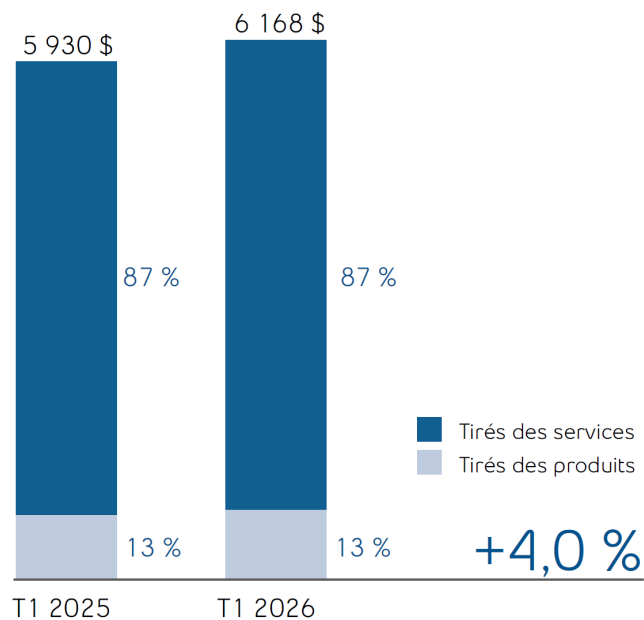
- 10 322 638 abonnés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 0,3 % d'un exercice à l'autre, et 3 348 007 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, en hausse de 8,7 % d'un exercice à l'autre;
- 4 893 689 abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT, soit une augmentation de 7,0 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 4 454 296 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 2,6 % d'un exercice à l'autre;
 - 439 393 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025;
- 2 155 589 abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT, soit une hausse de 1,9 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 2 149 965 abonnés dans le secteur Bell SCT Canada, soit une hausse de 1,6 % d'un exercice à l'autre;
 - 5 624 abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Zply Fiber;
- 1 676 429 abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT, soit une baisse de 5,4 % d'un exercice à l'autre, composés comme suit :
 - 1 604 179 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT Canada, soit une diminution de 9,5 % d'un exercice à l'autre;
 - 72 250 abonnés des SAR filaires dans le secteur Bell SCT États-Unis, comparativement à aucun à l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de Zply Fiber.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)



	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	5 485	5 246	239	4,6 %
<i>Bell SCT Canada</i>	5 251	5 246	5	0,1 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	234	—	234	n.s.
Bell Média	778	775	3	0,4 %
Éliminations intersectorielles	(95)	(91)	(4)	(4,4) %
Total des produits d'exploitation de BCE	6 168	5 930	238	4,0 %

n.s. : non significatif

BCE

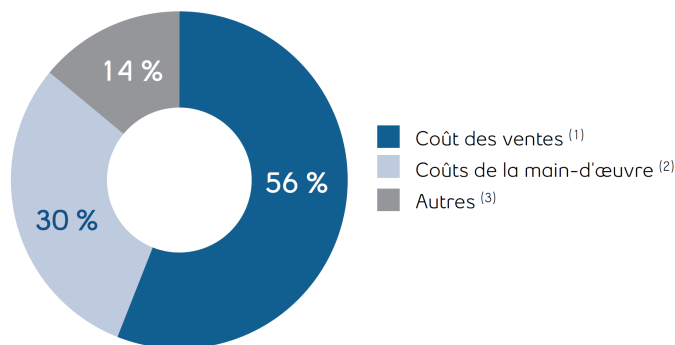
Au T1 2026, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 4,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des produits tirés des services de 5 350 millions \$, en hausse de 3,4 % d'un exercice à l'autre, et des produits d'exploitation tirés des produits de 818 millions \$, en hausse de 7,9 % d'un exercice à l'autre. La croissance des produits d'exploitation de BCE est attribuable à une augmentation liée au secteur Bell SCT de 4,6 % découlant de l'apport de 234 millions \$ de notre secteur Bell SCT États-Unis qui s'explique par l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025, ainsi qu'à une légère hausse de 0,1 % dans notre secteur Bell SCT Canada et à une croissance de 0,4 % dans notre secteur Bell Média.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE

Profil des coûts d'exploitation

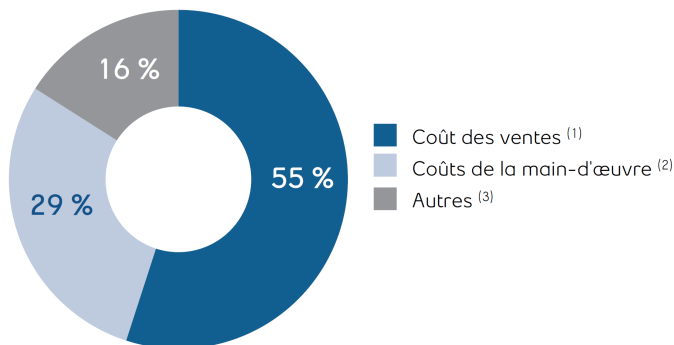
T1 2025



BCE

Profil des coûts d'exploitation

T1 2026



	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	(3 009)	(2 847)	(162)	(5,7) %
<i>Bell SCT Canada</i>	(2 877)	(2 847)	(30)	(1,1) %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(132)	—	(132)	n.s.
Bell Média	(623)	(616)	(7)	(1,1) %
Éliminations intersectorielles	95	91	4	4,4 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 537)	(3 372)	(165)	(4,9) %

n.s. : non significatif

- (1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.
- (2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux sous-traitants et à l'impartition.
- (3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

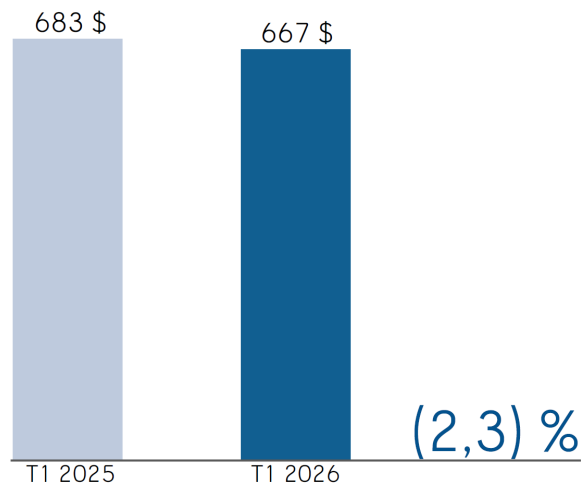
Les coûts d'exploitation de BCE ont augmenté de 4,9 % pour le trimestre par rapport au T1 2025, en raison de l'augmentation des charges de 5,7 % dans le secteur Bell SCT, liée à la hausse des coûts de 132 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis, ce qui est attribuable aux coûts d'exploitation de Zply Fiber en raison de l'acquisition du 1^{er} août 2025, ainsi qu'à la hausse des coûts de 1,1 % dans le secteur Bell SCT Canada et de 1,1 % dans le secteur Bell Média.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



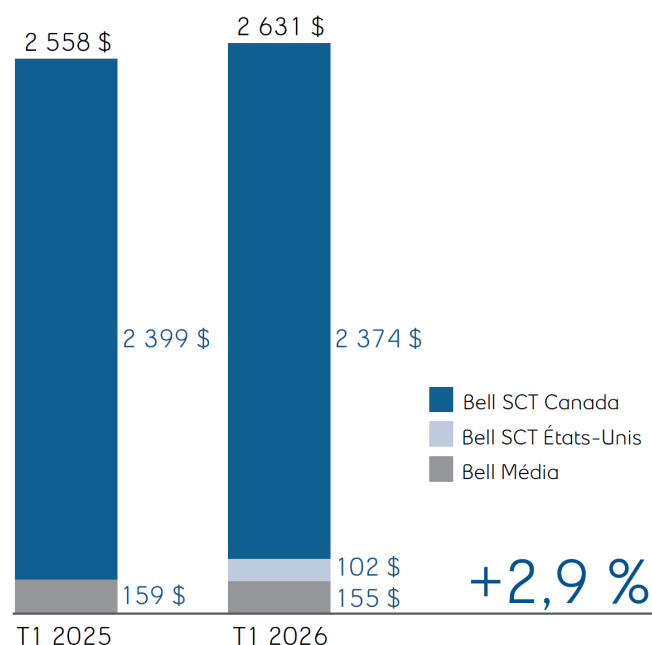
Au premier trimestre de 2026, le bénéfice net a diminué de 16 millions \$, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des autres produits découlant principalement des profits nets liés au remboursement anticipé de la dette en 2025 et de l'accroissement de la dotation aux amortissements, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et l'augmentation du BAIIA ajusté.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT ⁽¹⁾	2 476	2 399	77	3,2 %
Marge du BAIIA ajusté	45,1 %	45,7 %		(0,6) pt
Bell SCT - Canada	2 374	2 399	(25)	(1,0) %
Marge du BAIIA ajusté	45,2 %	45,7 %		(0,5) pt
Bell SCT - États-Unis	102	—	102	n.s.
Marge du BAIIA ajusté	43,6 %	—		43,6 pts
Bell Média	155	159	(4)	(2,5) %
Marge du BAIIA ajusté	19,9 %	20,5 %		(0,6) pt
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 631	2 558	73	2,9 %
Marge du BAIIA ajusté	42,7 %	43,1 %		(0,4) pt

n.s. : non significatif

(1) Le BAIIA ajusté du secteur Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles* du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,9 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits d'exploitation, contrebalancée partiellement par l'accroissement des coûts d'exploitation. Cette croissance s'explique par une hausse de 3,2 % dans le secteur Bell SCT attribuable à l'apport de 102 millions \$ de notre secteur Bell SCT États-Unis provenant de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025, qui a été partiellement contrebalancée par une diminution de 1,0 % dans notre secteur Bell SCT Canada et de 2,5 % dans notre secteur Bell Média. Ces facteurs ont généré une marge du BAIIA ajusté de 42,7 % au T1 2026, en baisse de 0,4 point par rapport au T1 2025, découlant de l'incidence de la baisse des produits tirés des services et de la hausse des coûts d'exploitation, essentiellement attribuable à l'acquisition de Zply Fiber, facteurs en partie contrebalancés par l'effet de la croissance des produits d'exploitation tirés des produits.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2026

Les produits liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de (6) millions \$ pour le premier trimestre de 2026 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 2 millions \$ au T1 2026 au titre de cessations d'emploi;
- des produits liés aux acquisitions et autres de (8) millions \$ au T1 2026.

2025

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 247 millions \$ pour le premier trimestre de 2025 comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 231 millions \$ au T1 2025 au titre de cessations d'emploi;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 16 millions \$ au T1 2025.

2.8 Amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles

Au premier trimestre de 2026, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 42 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025, dont l'incidence a été atténuée par une diminution du volume d'immobilisations, compte non tenu de Ziplly Fiber.

Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le premier trimestre de 2026 a augmenté de 42 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2025, en raison principalement de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025 et d'une augmentation du volume d'immobilisations.

2.9 Charges financières

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts pour le premier trimestre de 2026 ont augmenté de 21 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du coût moyen de la dette et des soldes des dettes.

Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice et sur l'actif (le passif) net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le 1^{er} janvier 2026, le taux d'actualisation était de 4,9 %, comparativement à 4,7 % le 1^{er} janvier 2025.

Au premier trimestre de 2026, les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont augmenté de 12 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation plus élevé en 2026.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans le poste *Autres éléments de bénéfice global*.

2.10 Autres produits

2026

Au premier trimestre de 2026, les autres produits, qui se sont élevés à 38 millions \$, comprenaient des profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2025

Les autres produits de 310 millions \$ au premier trimestre de 2025 comprennent des profits nets liés au remboursement anticipé de la dette découlant du rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat en espèces, d'une partie de ses débetures MTN, série M-51, et d'une partie de ses billets de série US-2, de série US-4, de série US-5, de série US-6 et de série US-7, ainsi que des produits d'intérêts.

2.11 Impôt sur le résultat

Au premier trimestre de 2026, l'impôt sur le résultat a diminué de 18 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse du bénéfice imposable.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 616 millions \$, en baisse de 14 millions \$, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des autres produits découlant principalement des profits nets liés au remboursement anticipé de la dette en 2025 et de l'accroissement de la dotation aux amortissements, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, et l'augmentation du BAIIA ajusté.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,66 \$ au T1 2026, a diminué de 0,02 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, déduction faite des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des profits (coûts) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 589 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 633 millions \$, soit 0,69 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Bell SCT

La présente section contient des déclarations prospectives portant notamment sur le partenariat amélioré entre Bell et BUZZ HPC visant à fournir une infrastructure d'IA avancée et souveraine à l'installation du Réseau d'IA tissé de Bell située à Merritt en C.-B., et les avantages qui devraient en découler, et le partenariat stratégique entre Bell et Coveo visant à soutenir la modernisation des services numériques pour la clientèle et les avantages qui devraient en découler. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Principaux faits récents touchant nos activités

Partenariat avec BUZZ HPC visant à fournir une infrastructure d'IA souveraine à l'installation du Réseau d'IA tissé de Bell située à Merritt, en C.-B.

En mars 2026, Bell a élargi l'écosystème du Réseau d'IA tissé de Bell grâce à un partenariat amélioré avec BUZZ HPC afin de fournir une infrastructure d'IA avancée et souveraine à l'installation du Réseau d'IA tissé de Bell située à Merritt, en C.-B. Ce partenariat amélioré permet de soutenir les clients qui requièrent un accès à une capacité de calcul d'IA avancée et qui doivent respecter des exigences strictes en matière de résidence des données au Canada et de sécurité. Aux termes de l'entente, BUZZ HPC a obtenu une capacité brute initiale de 6,5 MW à l'installation de Merritt. Ce déploiement appuie la mise à l'échelle des charges de travail d'IA accélérées par processeurs graphiques et renforce davantage le portefeuille de solutions d'IA de Bell pour les entreprises clientes et les clients du secteur public.

Partenariat stratégique en matière d'IA souveraine avec Coveo

En mars 2026, Bell a annoncé un partenariat stratégique en matière d'IA souveraine avec Coveo visant à soutenir la modernisation des services numériques pour la clientèle. Ce partenariat intègre la plateforme Coveo AI-Relevance au Réseau d'IA tissé de Bell afin d'offrir des solutions d'IA sécurisées, conformes et évolutives, tout en veillant à ce que les données sensibles et les opérations utilisant l'IA demeurent hébergées au Canada, dans la portée des cadres réglementaires canadiens.

Dans le cadre du partenariat, la plateforme AI-Relevance de Coveo, qui s'appuie sur la recherche sémantique, l'apprentissage automatique, l'IA générative et la pertinence contextuelle, sera combinée au réseau national de fibre optique du Réseau d'IA tissé de Bell, à ses centres de données canadiens et à ses capacités infonuagiques afin de soutenir des cas d'utilisation numériques avancés, assistés par agent et en libre-service. La division des services technologiques de Bell, Ateko, assurera la conception des solutions, leur intégration ainsi que des services-conseils en gouvernance, afin de favoriser une adoption responsable de l'offre conjointe au sein d'environnements complexes du secteur public et des secteurs réglementés.

Partenariat stratégique avec Hypertec pour faire progresser l'infrastructure d'IA souveraine

En février 2026, Bell a annoncé un partenariat stratégique avec Hypertec, un fournisseur canadien d'infrastructures d'IA à grande échelle et de calcul à haute performance, afin d'offrir une infrastructure d'IA souveraine de bout en bout, conçue, hébergée et exploitée au Canada. Ce partenariat combine l'infrastructure de processeurs graphiques de Hypertec, fabriquée au Canada au moyen de sa chaîne d'approvisionnement nationale, et le Réseau d'IA tissé de Bell, la plateforme nationale de Bell pour les services de calcul d'IA et de centres de données hébergés au Canada. Le partenariat vise à élargir l'accès sécurisé et évolutif à des capacités avancées de calcul d'IA pour les clients du secteur public, des entreprises et de la recherche et à veiller à ce que les charges de travail et les données demeurent au Canada et soient régies par les lois canadiennes.

Collaboration avec Celestica pour faire progresser l'infrastructure d'IA souveraine au Canada

En avril 2026, Bell SCT a annoncé une collaboration avec Celestica Inc., fournisseur mondial en infrastructure de centres de données et en solutions technologiques évoluées, pour favoriser le développement d'une pile d'infrastructure d'IA souveraine canadienne. La collaboration vise à soutenir la clientèle qui a besoin que ses charges de travail d'IA sensibles demeurent au Canada et sous contrôle canadien. Cette collaboration met à profit le Réseau d'IA tissé de Bell et les solutions complètes d'IA de Bell, qui s'appuient sur son réseau de fibre nationale, ses centres de données hébergés au Canada, ses capacités infonuagiques et ses services professionnels, ainsi que la chaîne d'approvisionnement fiable en matériel de Celestica pour l'infrastructure d'IA souveraine. Le matériel de Celestica est fabriqué au Canada et géré tout au long de son cycle de vie, et couvre la commutation, le stockage, l'intégration en baie, la gestion thermique et l'infrastructure d'alimentation. Ensemble, les entreprises visent à faciliter le déploiement de charges de travail d'IA qui nécessitent une infrastructure sécurisée et traçable et des chaînes d'approvisionnement nationales, renforçant la conformité aux exigences de résidence et de souveraineté des données au Canada.

Lancement de CyberShield Connect pour les petites et moyennes entreprises

En mars 2026, Bell Cyber a lancé CyberShield Connect, une solution de cybersécurité entièrement gérée conçue pour les petites et moyennes entreprises canadiennes. Cette solution vise à offrir un niveau de protection de classe entreprise tout en réduisant la complexité et le fardeau opérationnel liés à la gestion interne de la cybersécurité pour les petites organisations. CyberShield Connect regroupe, au sein d'un service géré unique, la sécurité gérée en nuage, le déploiement automatisé et une surveillance assurée par un centre des opérations de sécurité. La plateforme est propulsée par la plateforme de sécurité unifiée de WatchGuard et est exploitée et prise en charge par l'équipe des services de sécurité gérés située au Canada de Bell Cyber, la surveillance et l'intervention en cas de menace étant assurées au moyen du réseau national de Bell.

Partenariat élargi avec Radware pour des services de sécurité propulsés par l'IA

En mars 2026, Bell Cyber a annoncé l'élargissement de son partenariat avec Radware afin d'offrir des services de sécurité infonuagiques propulsés par l'IA destinés aux organisations qui doivent composer avec des cybermenaces de plus en plus automatisées et sophistiquées. Cette offre élargie intègre les capacités en matière de sécurité des applications propulsées par l'IA de Radware aux opérations de sécurité entièrement gérées de Bell Cyber.

Le service propose une solution gérée unifiée pour la protection des applications Web, la sécurité des interfaces de programmation d'applications, l'atténuation du risque d'attaques robotisées et la défense contre les attaques par saturation de trafic. Fournie par l'équipe des opérations de sécurité de Bell Cyber située au Canada, cette offre est conçue pour réduire le fardeau opérationnel des équipes dédiées à la sécurité des clients tout en soutenant la souveraineté des données canadiennes. Le service est offert aux clients partout en Amérique du Nord.

Contrat avec le gouvernement fédéral pour des centres de contact propulsés par Genesys

En mars 2026, Bell a annoncé l'attribution d'un contrat de modernisation des centres de contact du gouvernement du Canada. L'initiative soutiendra des ministères fédéraux clés, dont Emploi et Développement social Canada (EDSC), l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), et vise à améliorer la prestation et l'uniformité des services offerts aux citoyens. La solution est propulsée par la plateforme Genesys Cloud, qui offre des capacités de centre de contact et d'expérience client alimentées par l'IA, combinées à l'expertise de Bell en matière de déploiement et de gestion. La plateforme sera hébergée au Canada, offrant un environnement opérationnel sécuritaire et résilient et veillant à ce que les données et la prestation des services demeurent assujetties aux exigences canadiennes.

Lancement du réseau 5G+ avancé

En mars 2026, Bell a lancé la technologie 5G+ avancée, son réseau sans fil le plus avancé à ce jour, offrant une capacité accrue, une latence réduite et des vitesses plus élevées, grâce à son plus récent déploiement de spectre et à un nouveau cœur 5G autonome. Le réseau 5G+ avancé a initialement été déployé dans la région du Grand Toronto et de Hamilton, puis étendu dans la région de Niagara, en Ontario, permettant une performance mobile améliorée pour les clients disposant d'appareils compatibles.

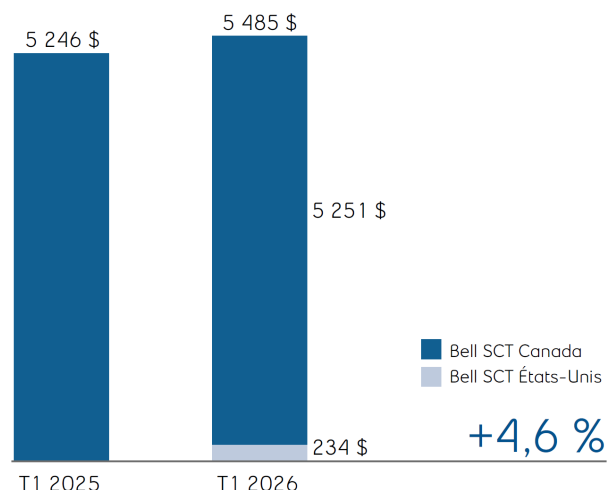
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T1 2026

Bell SCT

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

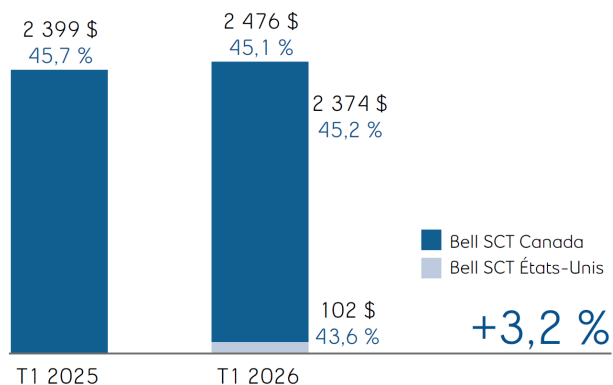


Bell SCT

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

[Marge du BAIIA ajusté (%)]



Croissance totale des abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽³⁾	Activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2026	Pertes nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2026	Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T1 2026 ^{(3) (4)}	Revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles ^{(3) (5)} par mois
+0,3 % T1 2026 vs T1 2025	16 947 vs pertes nettes de (9 598) au T1 2025	(11 893) vs activations nettes de 9 002 au T1 2025	1,34 % Augmentation de 0,13 pt vs 1,21 % au T1 2025	(0,8) % T1 2026 : 56,61 \$ T1 2025 : 57,08 \$
Hausse (diminution) des abonnés des services Internet haute vitesse ^{(1) (2) (3)}		Hausse des abonnés des services Internet résidentiels FTTH ^{(1) (2) (3)}		
T1 2026 vs T1 2025		T1 2026 vs T1 2025		
Bell SCT ⁽³⁾		+7,0 %		+14,7 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽³⁾		(2,6) %		+2,8 %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ⁽³⁾		<i>n.s.</i>		<i>n.s.</i>
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse au T1 2026 ^{(1) (2)}		Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH au T1 2026 ^{(1) (2)}		
Bell SCT		17 782		49 525
vs activations nettes de 3 744 au T1 2025		Augmentation de 3,2 % vs T1 2025		
<i>Bell SCT Canada</i>		13 919		42 750
vs activations nettes de 3 744 au T1 2025		Diminution de 10,9 % vs T1 2025		
<i>Bell SCT États-Unis</i>		3 863		6 775
néant au T1 2025		néant au T1 2025		
Hausse des abonnés des services vidéo ^{(1) (3)}		Diminution des abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ⁽³⁾		
T1 2026 vs T1 2025		T1 2026 vs T1 2025		
Bell SCT ⁽³⁾		+1,9 %		(5,4) %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽³⁾		+1,6 %		(9,5) %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ⁽³⁾		<i>n.s.</i>		<i>n.s.</i>
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services vidéo au T1 2026 ⁽¹⁾		Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail au T1 2026		
Bell SCT		9 888		(45 749)
vs pertes nettes de (15 971) au T1 2025		Amélioration de 3,5 % vs T1 2025		
<i>Bell SCT Canada</i>		10 103		(42 128)
vs pertes nettes de (15 971) au T1 2025		Amélioration de 11,2 % vs T1 2025		
<i>Bell SCT États-Unis</i>		(215)		(3 621)
néant au T1 2025		néant au T1 2025		

n.s. : non significatif

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1 *Faits saillants financiers* pour en savoir plus.
- (2) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.
- (3) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.
- (4) Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.
- (5) Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section 8.6, *IPC*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Produits des activités ordinaires

Bell SCT

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 748	1 759	(11)	(0,6) %
Services de données filaires	2 208	2 014	194	9,6 %
Services voix filaires	636	629	7	1,1 %
Autres services sur fil	69	79	(10)	(12,7) %
Produits externes tirés des services	4 661	4 481	180	4,0 %
Produits intersectoriels tirés des services	6	7	(1)	(14,3) %
Produits d'exploitation tirés des services	4 667	4 488	179	4,0 %
Services sans fil	585	624	(39)	(6,3) %
Services sur fil	233	134	99	73,9 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	818	758	60	7,9 %
Total des produits externes	5 479	5 239	240	4,6 %
Total des produits d'exploitation	5 485	5 246	239	4,6 %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT** ont augmenté de 4,6 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à l'apport de 234 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025 et de la modeste croissance de 0,1 % dans le secteur Bell SCT Canada. La hausse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.

Bell SCT Canada

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 748	1 759	(11)	(0,6) %
Services de données filaires	2 013	2 014	(1)	—
Services voix filaires	600	629	(29)	(4,6) %
Autres services sur fil	66	79	(13)	(16,5) %
Produits externes tirés des services	4 427	4 481	(54)	(1,2) %
Produits intersectoriels tirés des services	6	7	(1)	(14,3) %
Produits d'exploitation tirés des services	4 433	4 488	(55)	(1,2) %
Services sans fil	585	624	(39)	(6,3) %
Services sur fil	233	134	99	73,9 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	818	758	60	7,9 %
Total des produits externes	5 245	5 239	6	0,1 %
Total des produits d'exploitation	5 251	5 246	5	0,1 %

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 0,1 % au T1 2026, par rapport au T1 2025, ce qui s'explique par l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits, atténuée par la baisse des produits tirés des services reflétant la réduction des produits tirés des services de voix filaires, des autres services sur fil et des services sans fil.

Les **produits d'exploitation tirés des services du secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 1,2 % au cours du T1 2026, par rapport à la période correspondante de 2025.

- Les **produits tirés des services sans fil** ont diminué de 0,6 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est imputable à la baisse du RMU, facteur partiellement compensé par la croissance continue du nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés.
- Les **produits tirés des services de données filaires** sont demeurés essentiellement stables au cours du trimestre, par rapport au T1 2025, principalement en raison des facteurs suivants :
 - la diminution des produits tirés des services de télé, principalement en raison de l'érosion de notre clientèle d'abonnés des services de télé par satellite et des services de télé IP;
 - la diminution des produits tirés des services de données sur protocole Internet (IP) à large bande et des services de données traditionnels.

Ces facteurs ont été contrebalancés par :

- l'augmentation des produits tirés de nos solutions propulsées par l'IA attribuable à la croissance d'Ateko, notre intégrateur de systèmes et fournisseur de services gérés, et Bell Cyber, notre division de cybersécurité, y compris l'incidence des acquisitions de petite envergure effectuées en 2025 et en 2026, et à la hausse des produits tirés des services professionnels traditionnels;
- la hausse des produits tirés des services Internet qui découle de la croissance de notre clientèle d'abonnés des services de détail et de gros liés au réseau FTTP et de l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels, ce qui est atténué par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont diminué de 4,6 % au T1 2026 par rapport au T1 2025, principalement en raison du facteur suivant :
 - l'érosion continue des SAR filaires résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

Ce facteur a été partiellement compensé par :

- l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels.
- Les **produits tirés des autres services sur fil** ont diminué de 16,5 % au T1 2026, par rapport au T1 2025, principalement en raison de la vente au T4 2025 de notre entreprise d'actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance.

Les **produits d'exploitation tirés des produits du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 7,9 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil** ont diminué de 6,3 % au T1 2026, par rapport au T1 2025, en raison du recul des ventes d'appareils sans fil aux consommateurs, principalement du fait de la diminution du nombre de mises à niveau et des ventes, ce qui découle d'une plus grande proportion des activations d'abonnés apportant leurs propres appareils et de la baisse d'un exercice à l'autre des ventes d'appareils dans le secteur public.
- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil** ont augmenté de 73,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du Réseau d'IA tissé de Bell, notre plateforme d'IA souveraine de bout en bout qui combine une infrastructure évolutive et des services gérés, facteur attribuable au lancement de notre deuxième installation d'IA à Merritt, en C.-B.

Bell SCT États-Unis

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Services de données filaires	195	—	195	n.s.
Services voix filaires	36	—	36	n.s.
Autres services sur fil	3	—	3	n.s.
Produits externes/produits d'exploitation tirés des services	234	—	234	n.s.
Total des produits externes/produits d'exploitation	234	—	234	n.s.

n.s. : non significatif

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrés à 234 millions \$ au T1 2026 par rapport à néant au T1 2025, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025. Les produits d'exploitation comprenaient les produits tirés des services, principalement des services de données filaires et des services voix filaires.

- Les **produits tirés des services de données filaires** ont totalisé 195 millions \$ au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent, et se composaient essentiellement des éléments suivants :
 - des produits tirés des services Internet liés aux services Internet à large bande destinés à la clientèle résidentielle, d'affaires et de gros offerts principalement sur le réseau de fibre optique de Ziplly Fiber, qui a tiré avantage de l'expansion continue de la zone de couverture de leur réseau FTTP;
 - des produits tirés des services IP à large bande liés à la vente de services Ethernet commerciaux, d'accès Internet ou non commuté dédiés, ainsi que d'autres solutions de réseau pour le transport de données;
 - des produits tirés des services de télé peu élevés découlant de la vente des services de télé IP.
- Les **produits tirés des services voix filaires** se sont chiffrés à 36 millions \$ au T1 2026, par rapport à néant au T1 2025. Ces produits comprenaient des services sur fil locaux et interurbains traditionnels, des services voix sur IP et plusieurs services de messagerie unifiés. Les produits tirés des services voix ont subi l'incidence défavorable des pertes continues entraînées par la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation de Bell SCT	(3 009)	(2 847)	(162)	(5,7) %
<i>Bell SCT Canada</i>	<i>(2 877)</i>	<i>(2 847)</i>	<i>(30)</i>	<i>(1,1) %</i>
<i>Bell SCT États-Unis</i>	<i>(132)</i>	<i>—</i>	<i>(132)</i>	<i>n.s.</i>
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 476	2 399	77	3,2 %
Marge	45,1 %	45,7 %		(0,6) pt
<i>Bell SCT Canada</i>	<i>2 374</i>	<i>2 399</i>	<i>(25)</i>	<i>(1,0) %</i>
<i>Marge</i>	<i>45,2 %</i>	<i>45,7 %</i>		<i>(0,5) pt</i>
<i>Bell SCT États-Unis</i>	<i>102</i>	<i>—</i>	<i>102</i>	<i>n.s.</i>
<i>Marge</i>	<i>43,6 %</i>	<i>—</i>		<i>43,6 pts</i>

n.s. : non significatif

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT** ont augmenté de 5,7 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des coûts de 132 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis, ce qui reflète les charges d'exploitation de Ziplly Fiber à la suite de l'acquisition le 1^{er} août 2025 et la hausse des coûts de 1,1 % dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 1,1 % au T1 2026 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts liée à la croissance de nos solutions propulsées par l'IA, y compris les acquisitions de petite envergure effectuées en 2025 et en 2026;
- la hausse des frais de commissions imputable à l'augmentation des activations d'abonnés des services sans fil postpayés;
- la hausse des frais liés à la publicité et aux commandites qui se rapportent principalement aux Jeux olympiques d'hiver 2026.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la baisse du coût des produits vendus dans le sans-fil découlant de la diminution des produits vendus;
- les initiatives de réduction des coûts liées aux réductions de personnel, les économies dans nos centres de service à la clientèle et les gains d'efficacité réalisés grâce à la technologie et à l'automatisation.

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrés à 132 millions \$ au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent, ce qui reflète les coûts d'exploitation de Ziplly Fiber en raison de l'acquisition du 1^{er} août 2025. Les coûts se composaient surtout des charges liées à la main-d'œuvre, des coûts liés au réseau, des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications, des coûts liés à la réglementation et de divers coûts administratifs et liés à la commercialisation. Les charges reflétaient les gains d'efficacité découlant principalement de la simplification des systèmes et des processus.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT** a augmenté de 3,2 % au T1 2026 par rapport au T1 2025, grâce à l'apport de 102 millions \$ du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber, facteur partiellement contrebalancé par un recul de 1,0 % dans le secteur Bell SCT Canada. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable à la hausse des produits d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté du secteur Bell SCT, qui s'est chiffrée à 45,1 % au T1 2026, a diminué de 0,6 point par rapport au T1 2025, en raison de l'effet moindre des produits tirés des services et de la hausse des coûts d'exploitation, surtout attribuable à l'acquisition de Ziplly Fiber, facteur partiellement compensé par l'effet accru des produits d'exploitation tirés des produits.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT Canada** a diminué de 1,0 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des charges d'exploitation, compensée partiellement par l'augmentation des produits d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, qui élevée à 45,2 % au T1 2026, a diminué de 0,5 point par rapport au T1 2025, en raison de l'effet moindre des produits tirés des services, facteur partiellement compensé par l'effet accru des produits d'exploitation tirés des produits.

Le **BAIIA ajusté du secteur Bell SCT États-Unis** s'est élevé à 102 millions \$ au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber. Ces résultats ont généré une marge du BAIIA ajusté de 43,6 %.

Données opérationnelles de Bell SCT

Services sans fil

	T1 2026	T1 2025	Variation	% de variation
Téléphones mobiles				
RMU combiné (\$/mois) ⁽¹⁾	56,61	57,08	(0,47)	(0,8) %
Activations brutes d'abonnés	520 493	468 585	51 908	11,1 %
<i>Services postpayés</i>	386 211	320 250	65 961	20,6 %
<i>Services prépayés</i>	134 282	148 335	(14 053)	(9,5) %
Activations (pertes) nettes d'abonnés	5 054	(596)	5 650	n.s.
<i>Services postpayés</i>	16 947	(9 598)	26 545	n.s.
<i>Services prépayés</i>	(11 893)	9 002	(20 895)	n.s.
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois) ⁽¹⁾	1,68 %	1,55 %		(0,13) pt
<i>Services postpayés</i> ⁽¹⁾	1,34 %	1,21 %		(0,13) pt
<i>Services prépayés</i> ⁽¹⁾	5,97 %	5,77 %		(0,20) pt
Abonnés ⁽¹⁾	10 322 638	10 287 978	34 660	0,3 %
<i>Services postpayés</i> ⁽¹⁾	9 567 426	9 520 838	46 588	0,5 %
<i>Services prépayés</i> ⁽¹⁾	755 212	767 140	(11 928)	(1,6) %
Appareils mobiles connectés				
Activations nettes d'abonnés	81 326	35 984	45 342	n.s.
Abonnés ⁽¹⁾	3 348 007	3 079 414	268 593	8,7 %

n.s. : non significatif

(1) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** de 56,61 \$ au T1 2026 a diminué de 0,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- les prix agressifs proposés par les concurrents sur les prix des forfaits de base et les rabais plus généreux;
- la diminution des produits tirés des frais de connexion, des services d'itinérance et des garanties sur combinés;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence favorable de l'ajustement, au T3 2025 et au T1 2026, de notre clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles;
- l'effet des augmentations des tarifs.

Les **activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 11,1 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés, en partie contrebalancée par la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services prépayés.

- Les **activations brutes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles**, stimulées par la marque de premier ordre de Bell, ont augmenté de 20,6 % au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de 2025, surtout en raison de l'augmentation des activités sur le marché découlant de l'intensité accrue des offres promotionnelles, ce qui reflète les activations brutes d'abonnés apportant leurs propres appareils, partiellement contrebalancées par la baisse des activations brutes en vertu de contrats et l'incidence défavorable de la croissance limitée de la population au Canada.
- Les **activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 9,5 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'évolution des demandes des consommateurs vers les services postpayés, ce qui s'explique par les offres promotionnelles plus alléchantes visant les forfaits postpayés.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles**, qui se sont établies à 5 054 au T1 2026, ont augmenté d'un nombre net de 5 650 au T1 2026 alors que des pertes nettes d'abonnés de 596 ont été enregistrées au T1 2025.

- Les **activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** se sont chiffrées à 16 947 au T1 2026, en hausse de 26 545 abonnés nets, par rapport à des pertes nettes d'abonnés de 9 598 au T1 2025, en raison de l'accroissement des activations brutes d'abonnés, en partie contrebalancée par l'augmentation des désactivations d'abonnés.

- Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** se sont établies à 11 893 au T1 2026, alors que des activations nettes d'abonnés de 9 002 ont été enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la diminution des activations brutes d'abonnés et de l'augmentation des désactivations d'abonnés.

Le **taux de désabonnement combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est établi à 1,68 % au T1 2026, en hausse de 0,13 point, par rapport à la période correspondante de 2025.

- Le **taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** s'est chiffré à 1,34 % pour le trimestre, en hausse de 0,13 point, par rapport au T1 2025, en raison de l'accroissement du nombre de désactivations d'abonnés découlant de l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché et de l'intensité des offres promotionnelles.
- Le **taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** s'est établi à 5,97 % au T1 2026, en hausse de 0,20 point, par rapport à la période correspondante de 2025, en raison de l'accroissement du nombre de désactivations d'abonnés découlant de l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché.

Les **abonnés utilisant des téléphones mobiles** au 31 mars 2026 totalisaient 10 322 638, en hausse de 0,3 % par rapport à 10 287 978 abonnés enregistrés à la fin du T1 2025. De ce nombre, on compte 9 567 426 abonnés des services postpayés, soit une hausse de 0,5 %, comparativement à 9 520 838 abonnés à la fin du T1 2025, et 755 212 abonnés des services prépayés, soit une baisse de 1,6 %, comparativement à 767 140 abonnés à la fin du T1 2025. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau 3G/HSPA le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** ont augmenté de 45 342 au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du nombre d'activations nettes d'IdO des entreprises et d'Internet des objets (IdO) des consommateurs et des voitures connectées et de la baisse des pertes nettes liées aux appareils de données.

Les **abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** au 31 mars 2026 totalisaient 3 348 007, en hausse de 8,7 % par rapport à 3 079 414 abonnés enregistrés à la fin du T1 2025. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de la clientèle en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau 3G/HSPA le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

Services de données filaires

Services Internet

	T1 2026	T1 2025	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾	17 782	3 744	14 038	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	13 919	3 744	10 175	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	3 863	—	3 863	n.s.
Abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	4 893 689	4 573 094	320 595	7,0 %
<i>Bell SCT Canada ⁽³⁾</i>	4 454 296	4 573 094	(118 798)	(2,6) %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽³⁾</i>	439 393	—	439 393	n.s.
Activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾	49 525	47 992	1 533	3,2 %
<i>Bell SCT Canada</i>	42 750	47 992	(5 242)	(10,9) %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	6 775	—	6 775	n.s.
Abonnés des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	3 571 725	3 115 142	456 583	14,7 %
<i>Bell SCT Canada ⁽³⁾</i>	3 203 082	3 115 142	87 940	2,8 %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽³⁾</i>	368 643	—	368 643	n.s.

n.s. : non significatif

- (1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1 *Faits saillants financiers* pour en savoir plus.
- (2) Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.
- (3) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse dans le secteur Bell SCT** ont augmenté de 14 038 au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la croissance de 10 175 dans le secteur Bell SCT Canada et de l'apport de 3 863 du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025. Ces résultats tiennent compte de la croissance de 3,2 % d'un exercice à l'autre des activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, ce qui s'explique par l'apport de 6 775 du secteur Bell SCT États-Unis contrebalancé par une baisse de 5 242 dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** ont augmenté de 10 175 au cours du trimestre par rapport au T1 2025, ce qui tient compte des 42 750 activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en baisse de 5 242 par rapport au T1 2025. La variation favorable d'un exercice à l'autre est attribuable à la baisse des pertes nettes des services qui ne sont pas offerts sur le réseau FTTH, facteur partiellement contrebalancé par la diminution des activations nettes des services FTTH en raison du ralentissement de la croissance du marché lié à l'augmentation limitée de la population, du rythme moins soutenu de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre et de la baisse des pressions concurrentielles, facteurs atténués par nos efforts pour fidéliser la clientèle et le nombre moins élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 3 863 au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Zply Fiber. Ce nombre comprend 6 775 activations nettes d'abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, qui ont été favorisées par l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre et du taux de pénétration solide de la fibre optique, facteurs contrebalancés par l'incidence des offres promotionnelles accrocheuses des concurrents offrant des services de câblodistribution.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT** totalisaient 4 893 689 au 31 mars 2026, en hausse de 7,0 %, par rapport à 4 573 094 abonnés à la fin du T1 2025, grâce à l'apport du secteur Bell SCT États-Unis, en raison de l'acquisition de Zply Fiber, facteur contrebalancé par un recul dans le secteur Bell SCT Canada. Ce nombre comprend 3 571 725 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 14,7 % par rapport à 3 115 142 abonnés enregistrés à la fin du T1 2025. Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 4 454 296 au 31 mars 2026, en baisse de 2,6 % par rapport à 4 573 094 abonnés enregistrés à la fin du T1 2025. Ce nombre comprend 3 203 082 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, en hausse de 2,8 % par rapport à 3 115 142 abonnés enregistrés à la fin du T1 2025. Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 439 393 au 31 mars 2026, y compris 368 643 abonnés des services résidentiels offerts sur le réseau FTTH, par rapport à néant à la fin du T1 2025, en raison de l'acquisition de Zply Fiber.

Services vidéo

	T1 2026	T1 2025	Variation	% de variation
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾	9 888	(15 971)	25 859	n.s.
<i>Bell SCT Canada</i>	10 103	(15 971)	26 074	n.s.
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(215)	—	(215)	n.s.
Abonnés des services vidéo de Bell SCT ⁽¹⁾⁽²⁾	2 155 589	2 115 141	40 448	1,9 %
<i>Bell SCT Canada</i> ⁽²⁾	2 149 965	2 115 141	34 824	1,6 %
<i>Bell SCT États-Unis</i> ⁽²⁾	5 624	—	5 624	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, nous avons mis à jour la définition de ces mesures. Se reporter à la section 1.1 *Faits saillants financiers* pour en savoir plus.

(2) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **activations nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT**, qui se sont établies à 9 888 au T1 2026, ont augmenté de 25 859 abonnés nets, par rapport à des pertes nettes d'abonnés de 15 971 au T1 2025, ce qui s'explique par une hausse de 26 074 abonnés nets dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par des pertes nettes d'abonnés de 215 dans le secteur Bell SCT États-Unis, à la suite de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025.

Les **activations nettes d'abonnés des services vidéo dans le secteur Bell SCT Canada** se sont établies à 10 103 au T1 2026, en hausse de 26 074 abonnés nets, par rapport à des pertes nettes d'abonnés de 15 971 au T1 2025, imputable aux nouveaux forfaits de diffusion en continu que nous avons lancés au cours du deuxième semestre de 2025, facteur partiellement contrebalancé par une hausse des pertes nettes des services de télé IP, ce qui reflète l'utilisation moindre liée à

la baisse des activations des services Internet résidentiels de détail et la substitution plus importante en faveur des services de télé par contournement.

Les **pertes nettes d'abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 215 au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber, ce qui reflète la hausse des désactivations, alors que les services de télé IP traditionnels sont mis à l'épreuve par l'adoption par les abonnés des services par contournement.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT** totalisaient 2 155 589 au 31 mars 2026, en hausse de 1,9 %, par rapport à 2 115 141 abonnés à la fin du T1 2025, grâce à une augmentation dans le secteur Bell SCT Canada et à l'apport du secteur Bell SCT États-Unis attribuable à l'acquisition de Ziplly Fiber. Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT Canada** totalisaient 2 149 965 au 31 mars 2026, en hausse de 1,6 %, par rapport à 2 115 141 abonnés à la fin du T1 2025. Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **abonnés des services vidéo du secteur Bell SCT États-Unis** totalisaient 5 624 au 31 mars 2026 par rapport à néant à la fin du T1 2025, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber.

Services voix filaires

	T1 2026	T1 2025	Variation	% de variation
Pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT	(45 749)	(47 430)	1 681	3,5 %
<i>Bell SCT Canada</i>	(42 128)	(47 430)	5 302	11,2 %
<i>Bell SCT États-Unis</i>	(3 621)	—	(3 621)	n.s.
Abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT ⁽¹⁾	1 676 429	1 772 611	(96 182)	(5,4) %
<i>Bell SCT Canada</i>	1 604 179	1 772 611	(168 432)	(9,5) %
<i>Bell SCT États-Unis ⁽¹⁾</i>	72 250	—	72 250	n.s.

n.s. : non significatif

(1) Se reporter à la section 2.2 *Connexions clients – Connexions clients totales de BCE* du présent rapport de gestion pour en savoir plus sur les ajustements apportés à ces mesures.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT** ont diminué de 3,5 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des pertes nettes de 11,2 % dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par les pertes nettes de 3 621 dans le secteur Bell SCT États-Unis à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1^{er} août 2025.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada** ont diminué de 11,2 % au cours du trimestre par rapport au T1 2025, principalement en raison de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés, ce qui reflète un nombre moins élevé de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des activations brutes découlant de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet et de l'utilisation moindre liée à la baisse des activations des services Internet.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT États-Unis** se sont chiffrées à 3 621 au T1 2026, par rapport à néant à l'exercice précédent en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber. Les pertes nettes ont subi l'incidence de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

Le **nombre d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT**, qui s'est élevé à 1 676 429 au 31 mars 2026, a diminué de 5,4 %, par rapport à 1 772 611 abonnés à la fin du T1 2025, en raison d'un recul dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement contrebalancé par l'inclusion des abonnés des SAR filaires du secteur Bell SCT États-Unis attribuable à l'acquisition de Ziplly Fiber.

Le **nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada**, qui s'est chiffré à 1 604 179 au 31 mars 2026, a reculé de 9,5 % par rapport à 1 772 611 à la fin du T1 2025.

Le **nombre d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail du secteur Bell SCT États-Unis** s'élevait à 72 250 au 31 mars 2026 par rapport à néant à la fin du T1 2025, en raison de l'acquisition de Ziplly Fiber.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell Média présentée à la section 3.2, *Bell Média*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

Hypothèses applicables à Bell SCT Canada

- la stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil 5G et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO;
- la poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet résidentiels par fibre;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.

Hypothèses applicables à Bell SCT États-Unis

- la poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;
- la hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

3.2 Bell Média

Principaux faits récents touchant nos activités

Prolongation à long terme des droits médiatiques régionaux avec les Sénateurs d'Ottawa

En avril 2026, Bell Média et les Sénateurs d'Ottawa ont annoncé une nouvelle prolongation à long terme de leur entente relative aux droits médiatiques régionaux. En vertu de cette entente renouvelée, TSN et RDS demeureront respectivement les radiodiffuseurs des matchs régionaux des Sénateurs d'Ottawa en anglais et en français. Dans le cadre de ce partenariat prolongé, TSN Radio 1200 restera le radiodiffuseur anglophone exclusif des Sénateurs d'Ottawa. L'entente assure la poursuite de la couverture des matchs régionaux des Sénateurs d'Ottawa sur les plateformes linéaires et audio de Bell Média.

Distribution internationale de la série originale de *Crave Yaga*

En mars 2026, Bell Média a annoncé que la série originale de *Crave Yaga* avait été acquise par Sky pour une diffusion au Royaume-Uni et en Irlande. La transaction a été conclue par Sphere Abacus, la société de distribution internationale de Bell Média. *Yaga* est produite par Front Street Pictures et Blink49 Studios en partenariat avec Crave. Cette vente à l'international témoigne de la volonté continue de Bell Média d'élargir la portée mondiale de ses contenus originaux au moyen de partenariats de distribution conclus avec des tiers.

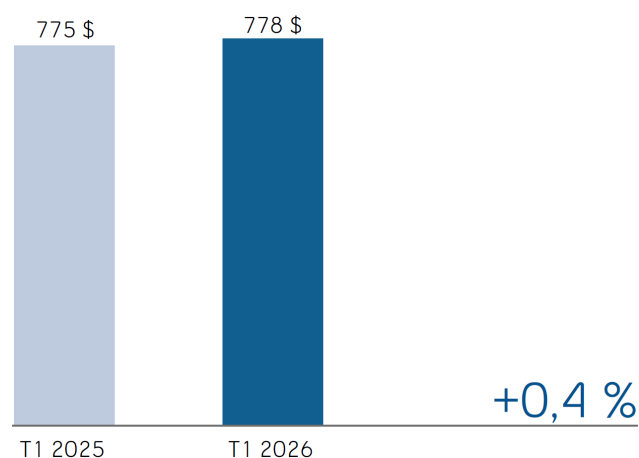
Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T1 2026

Bell Média

Produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

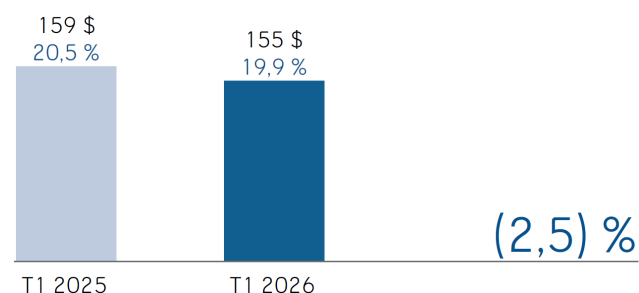


Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Résultats de Bell Média

Produits des activités ordinaires

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Produits externes	689	691	(2)	(0,3) %
Produits intersectoriels	89	84	5	6,0 %
Produits d'exploitation tirés de Bell Média	778	775	3	0,4 %

Les **produits d'exploitation tirés de Bell Média** ont augmenté de 0,4 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits tirés des frais d'abonnement et des autres produits, partiellement contrebalancée par la baisse des produits tirés de la publicité. Ces produits reflètent la croissance de 7,9 % d'un exercice à l'autre des produits liés au contenu numérique ⁽¹⁾.

- Les **produits tirés de la publicité** ont diminué de 12,8 % au T1 2026, par rapport au T1 2025, en raison de la baisse continue de la demande des annonceurs dans la plupart de nos plateformes publicitaires traditionnelles de services vidéo, audio et d'affichage extérieur, ce qui reflète l'incertitude économique, ainsi que de la diminution des produits tirés de la publicité à la radio par suite de la cession de 45 stations de radio en 2025, de l'avantage lié aux produits tirés de la publicité liés aux services vidéo en 2025 découlant des élections fédérales et de la réorientation des montants attribués à la publicité au T1 2026 vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver de 2026. Ces diminutions ont été atténuées par la hausse des produits tirés de la publicité liés aux services vidéo numériques, en raison de l'adoption accrue de la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, de l'apport de notre partenariat stratégique avec Tubi, et la croissance des impressions sur les téléviseurs connectés de Bell Média, ce qui souligne la réorientation continue de Bell Média vers les plateformes publicitaires numériques.
- Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 11,8 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits tirés de Crave et des services de diffusion en continu de sports, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs et l'avantage, au cours du trimestre considéré, découlant de l'ajustement rétroactif relatif à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien, facteurs partiellement contrebalancés par l'érosion continue du nombre d'abonnés des EDR.
- Les **autres produits** ont augmenté au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des ventes de programmes qui découle essentiellement de l'acquisition de Sphere Abacus au T2 2025.

(1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et les plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell et les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande (VSD).

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(623)	(616)	(7)	(1,1) %
BAIIA ajusté	155	159	(4)	(2,5) %
Marge du BAIIA ajusté	19,9 %	20,5 %		(0,6) pt

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 1,1 % au T1 2026, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts liés au contenu découlant de l'augmentation des droits des ententes contractuelles afin de soutenir la croissance de Crave et la hausse des coûts liés aux droits de diffusion de la programmation sportive;
- les charges d'exploitation liées à Sphere Abacus en raison de l'acquisition au T2 2025.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence favorable de l'annulation de la taxe fédérale canadienne sur les services numériques;
- la baisse des charges découlant des ventes de stations de radio en 2025;
- les économies découlant des initiatives de réduction des coûts, principalement les réductions de personnel.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 2,5 % au T1 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation, partiellement compensée par la hausse des produits d'exploitation.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell SCT présentée à la section 3.1, *Bell SCT*, du présent rapport de gestion ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché et les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu et à l'amélioration de l'expérience client;
- l'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette

	31 mars 2026	31 décembre 2025	Variation (\$)	% de variation
Dette à long terme	37 447	34 904	2 543	7,3 %
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur ⁽¹⁾	(2 913)	(2 149)	(764)	(35,6) %
Dette à court terme	5 513	6 155	(642)	(10,4) %
50 % des actions privilégiées ⁽²⁾	1 625	1 644	(19)	(1,2) %
Trésorerie	(1 367)	(314)	(1 053)	n.s.
Équivalents de trésorerie	(9)	(6)	(3)	(50,0) %
Dette nette ⁽³⁾	40 296	40 234	62	0,2 %

n.s. : non significatif

- (1) Une proportion de 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur est exclue, car elle bénéficie d'un traitement en fonds propres de la part de certaines agences de notation.
- (2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 3 250 millions \$ et 3 288 millions \$ au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 respectivement, sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.
- (3) La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour plus de détails sur cette mesure.

La diminution de 642 millions \$ de la dette à court terme et l'augmentation de 2 543 millions \$ de la dette à long terme s'expliquent par :

- l'émission par Bell Canada de billets de série D, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de billets de série E, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
- l'augmentation des emprunts en cours de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada;
- l'augmentation nette de 334 millions \$ principalement attribuable aux fluctuations des taux de change visant la dette en dollars américains couverte et la hausse des obligations locatives et d'autres dettes. Se reporter à la section 4.5, *Gestion des risques financiers*, du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- une diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 822 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie de 1 053 millions \$ et l'augmentation des équivalents de trésorerie de 3 millions \$ s'expliquent principalement par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 389 millions \$;
- des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 149 millions \$;
- un montant de 107 millions \$ lié à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1^{er} janvier 2026.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- des dépenses d'investissement de 841 millions \$;
- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 822 millions \$;
- des dividendes de 408 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- des paiements de capital au titre des obligations locatives de 241 millions \$;
- un montant de 62 millions \$ payé pour l'achat d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 57 millions \$, exclusion faite des paiements de capital au titre des obligations locatives;
- l'augmentation des placements de 48 millions \$.

4.2 Données liées aux actions en circulation

Actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions	
En circulation au 31 mars 2026	932 525 817	

Options sur actions en cours	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2026	5 503 174	62
Accordées	3 336 335	36
Frappées de déchéance ou expirées	(35 607)	63
En cours au 31 mars 2026	8 803 902	52
Exercible le 31 mars 2026	5 467 567	62

4.3 Flux de trésorerie

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571	(422)	(26,9) %
Dépenses d'investissement	(841)	(729)	(112)	(15,4) %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(39)	3	7,7 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(13)	1	7,7 %
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	542	—	542	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	8	(6)	(75,0) %
Flux de trésorerie disponibles	804	798	6	0,8 %
Paiements de capital au titre d'obligations locatives	(241)	(304)	63	20,7 %
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives ⁽¹⁾	563	494	69	14,0 %
Acquisitions d'entreprises	(7)	1	(8)	n.s.
Cessions d'entreprises	1	2	(1)	(50,0) %
Augmentation des placements	(48)	(8)	(40)	n.s.
Diminution des placements	9	—	9	n.s.
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	(542)	—	(542)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(2)	(8)	6	75,0 %
Diminution des placements à court terme	—	400	(400)	(100,0) %
Licences de spectre	(13)	—	(13)	n.s.
Autres activités d'investissement	(5)	(5)	—	—
Diminution des effets à payer	(822)	(1 131)	309	27,3 %
Émission de titres d'emprunt à long terme	2 389	4 437	(2 048)	(46,2) %
Remboursements sur la dette à long terme, exclusion faite des paiements de capital au titre d'obligations locatives	(57)	(3 952)	3 895	98,6 %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(62)	(64)	2	3,1 %
Rachat d'actions privilégiées	(32)	(37)	5	13,5 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(408)	(602)	194	32,2 %
Autres activités de financement	(15)	(47)	32	68,1 %
	386	(1 014)	1 400	n.s.
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	946	(523)	1 469	n.s.
Augmentation nette de la trésorerie liée à l'adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1^{er} janvier 2026	107	—	107	n.s.
Augmentation nette des équivalents de trésorerie	3	3	—	—

n.s. : non significatif

(1) Les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2026 ont diminué de 422 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes de 542 millions \$ et de la hausse des intérêts payés, ce qui a été en partie neutralisé par l'augmentation du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2026 ont augmenté de 6 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et aux acquisitions et autres payés, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement.

Dépenses d'investissement

	T1 2026	T1 2025	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	813	704	(109)	(15,5) %
<i>Intensité du capital ⁽¹⁾</i>	<i>14,8 %</i>	<i>13,4 %</i>		<i>(1,4) pt</i>
Bell SCT Canada	657	704	47	6,7 %
<i>Intensité du capital</i>	<i>12,5 %</i>	<i>13,4 %</i>		<i>0,9 pt</i>
Bell SCT États-Unis	156	—	(156)	n.s.
<i>Intensité du capital</i>	<i>66,7 %</i>	<i>—</i>		<i>(66,7) pts</i>
Bell Média	28	25	(3)	(12,0) %
<i>Intensité du capital</i>	<i>3,6 %</i>	<i>3,2 %</i>		<i>(0,4) pt</i>
BCE	841	729	(112)	(15,4) %
<i>Intensité du capital</i>	<i>13,6 %</i>	<i>12,3 %</i>		<i>(1,3) pt</i>

n.s. : non significatif

(1) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section 8.6, IPC, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Les **dépenses d'investissement de BCE** ont totalisé 841 millions \$ au T1 2026, en hausse de 112 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 13,6 %, en hausse de 1,3 pt par rapport au T1 2025. L'augmentation des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre reflète les facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement de 156 millions \$ dans le secteur Bell SCT États-Unis au T1 2026, comparativement à néant au T1 2025, en raison de l'acquisition de Zply Fiber le 1^{er} août 2025. Les dépenses d'investissement ont été consacrées surtout à l'expansion continue du réseau FTTP de Zply Fiber aux États-Unis;
- la diminution des dépenses d'investissement au niveau de Bell SCT Canada par rapport au T1 2025, qui ont totalisé 47 millions \$ au T1 2026, ce qui s'explique principalement par le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP, lequel a été en partie compensé par les dépenses d'investissement visant à soutenir la croissance du Réseau d'IA tissé de Bell pendant la construction prévue des centres de données.

Instruments d'emprunt

2026

Au premier trimestre de 2026, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 2 389 millions \$ comportant :
 - l'émission par Bell Canada de billets de série D, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de billets de série E, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-68, d'un montant en capital total de 750 millions \$;
 - l'augmentation des emprunts en cours de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de Bell Canada.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les remboursements (déduction faite de l'émission) d'effets à payer de 822 millions \$;
- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 298 millions \$ comportant :
 - les paiements de capital au titre d'obligations locatives de 241 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 57 millions \$.

2025

Au premier trimestre de 2025, nous avons remboursé des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 4 256 millions \$ comportant :
 - le remboursement à l'échéance des débetures MTN, série M-47, d'un montant en capital total de 1 500 millions \$;
 - le remboursement à l'échéance des débetures MTN, série M-49, d'un montant en capital total de 600 millions \$;
 - le rachat par Bell Canada, dans le cadre d'offres publiques de rachat, pour un prix d'achat total en trésorerie de 633 millions \$ US (903 millions \$ CA), d'un montant en capital total de 844 millions \$ US (1 205 millions \$ CA) représentant une partie du montant en capital impayé de cinq de ses séries de billets américains;
 - le rachat, par Bell Canada, dans le cadre d'une offre publique de rachat, pour un prix d'achat total en trésorerie de 896 millions \$, de débetures MTN, série M-51, d'un montant en capital de 1 131 millions \$, dont le solde de capital s'établissait à 1 250 millions \$;
 - les paiements de capital au titre d'obligations locatives de 304 millions \$;
 - les paiements nets au titre d'autres dettes de 53 millions \$;
- le remboursement (déduction faite des émissions) de 1 131 millions \$ d'effets à payer.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 4 437 millions \$ comportant :
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série A, d'un montant en capital total de 1 000 millions \$ US (1 416 millions \$ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série B, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$ US (1 771 millions \$ CA);
 - l'émission de billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série C, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$.

Rachat d'actions privilégiées

2026

Pour le T1 2026, aux termes de son offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 1 516 541 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 32 millions \$.

Après la clôture du trimestre, aux termes de son OPRA dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 904 320 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 19 millions \$.

2025

Pour le T1 2025, aux termes de son OPRA dans le cours normal des activités, BCE a racheté et annulé 2 087 005 actions privilégiées de premier rang pour un coût total de 37 millions \$.

Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires

Au premier trimestre de 2026, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont diminué de 194 millions \$ par rapport au T1 2025, en raison du dividende moins élevé payé au T1 2026, soit 0,4375 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,9975 \$ par action ordinaire au T1 2025.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 21 millions \$, attribuables à la hausse du taux d'actualisation de 5,0 % au 31 mars 2026, alors qu'il était de 4,9 % au 31 décembre 2025, facteur en partie contrebalancé par le rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 99 millions \$, attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes, facteur en partie neutralisé par l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif. Le taux d'actualisation est resté inchangé à 4,7 % par rapport au 31 décembre 2024.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	31 mars 2026		31 décembre 2025	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	33 661	33 269	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Classement		Juste valeur			
		Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾
31 mars 2026					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾⁽⁴⁾	Autres actifs non courants	283	120	—	163
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(187)	—	(187)	—
Placements	Autres actifs non courants	239	—	239	—
31 décembre 2025					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les *Autres éléments de bénéfice global* dans les états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* dans le poste *Déficit* dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée dans le poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 103 millions \$ US (140 millions \$ CA) afin de couvrir le risque de change lié au dollar américain des autres dettes qui viendront à échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables au 31 mars 2026 correspondait à un actif de 4 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 171	\$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	1 304	\$ CA	1 778	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	537	\$ CA	713	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	5 574	\$ CA	129	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	440	\$ CA	589	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	90	\$ CA	118	2026	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	10	\$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	305	\$ US	210	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	121	\$ CA	159	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ CA	108	\$ US	80	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	113	\$ CA	148	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	90	\$ CA	118	2027	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	71	\$ CA	96	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	360	\$ US	247	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un gain de 31 millions \$ (perte de 10 millions \$) comptabilisée dans le bénéfice net au 31 mars 2026 et un profit de 137 millions \$ (perte de 122 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ échéant en 2036 pour couvrir la juste valeur de nos billets de série E, qui viennent à échéance en 2056, et des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$, qui viennent à échéance en 2031, pour couvrir le coût financier de ces débetures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2026 correspondait à un passif net de 3 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ échéant en 2026 pour couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-68 qui viennent à échéance en 2033. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2026 correspondait à un actif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 5 millions \$ (perte de 1 million \$) comptabilisée dans le bénéfice net et un profit de 22 millions \$ (perte de 33 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour le trimestre clos le 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 155 millions \$ et de 187 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des profits de 33 millions \$ et de 1 million \$ ont été comptabilisés pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres produits* dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net).

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 18 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations accordées à BCE et à Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites à la section 6.6, *Notations* du rapport de gestion annuel 2025 de BCE.

4.7 Liquidité

Cette section contient des déclarations prospectives portant notamment sur les sources de liquidités que nous prévoyons affecter à nos besoins de liquidités pour 2026 et au financement du développement de notre centre de données d'IA en Saskatchewan, ainsi que sur les dépenses d'investissement d'environ 1,7 milliard \$ prévues pour ce centre de données et le moment où elles seront engagées. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles ⁽¹⁾ totalisaient 4,3 milliards \$ au 31 mars 2026, dont 1 367 millions \$ sous forme de trésorerie, 9 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 2,2 milliards \$ sous forme de montant disponible en vertu de facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 1,8 milliard \$).

Les liquidités disponibles totalisaient 2,5 milliards \$ au 31 décembre 2025, dont 314 millions \$ sous forme de trésorerie, 6 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, 700 millions \$ sous forme de montant disponible en vertu de notre programme de titrisation de créances et 1,5 milliard \$ sous forme de montant disponible en vertu de nos facilités de crédit renouvelable et liées à l'expansion engagées de 4,0 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 2,5 milliards \$).

Nous prévoyons que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme dont nous disposons, les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'éventuels financements provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2026 pour couvrir les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le paiement des dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les titres d'emprunt venant à échéance, les besoins au titre des activités en cours ainsi que d'autres besoins de liquidités. Nous prévoyons également avoir des liquidités suffisantes provenant de nos fonds en caisse et de financements par emprunt éventuels pour financer le développement annoncé précédemment de notre centre de données d'IA en Saskatchewan, pour lequel nous prévoyons des dépenses d'investissement progressives d'environ 1,7 milliard \$, dont une tranche d'environ 1,3 milliard \$ engagée en 2026.

Si nos besoins de liquidités pour 2026 devaient excéder notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos placements à court terme, les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et les fonds provenant de nos financements sur les marchés financiers et de notre programme de titrisation de créances, nous prévoyons que nous pourrions combler cette insuffisance au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit engagées actuellement en place ou au moyen de nouvelles facilités, dans la mesure où ces ressources sont disponibles.

Nous surveillons constamment nos activités, les marchés financiers et l'économie canadienne dans le but de conserver des liquidités adéquates.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, une quatrième tranche de prêt d'un montant de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) a été tirée aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Après la clôture du trimestre, le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions \$ US (152 millions \$ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

(1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, *Ratios non conformes aux PCGR* du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil de BCE le 6 mai 2026.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux Normes IFRS de comptabilité, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2026	2025				2024		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 350	5 439	5 329	5 267	5 172	5 287	5 286	5 308
Tirés des produits	818	965	720	818	758	1 135	685	697
Total des produits d'exploitation	6 168	6 404	6 049	6 085	5 930	6 422	5 971	6 005
BAlIA ajusté	2 631	2 664	2 762	2 674	2 558	2 605	2 722	2 697
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(147)	(82)	(41)	(247)	(154)	(49)	(22)
Amortissement des immobilisations corporelles	(983)	(1 002)	(969)	(949)	(941)	(933)	(934)	(945)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(373)	(368)	(340)	(338)	(331)	(317)	(325)	(325)
Perte de valeur d'actifs	(5)	(40)	(970)	(8)	(9)	(4)	(2 113)	(60)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	(1)	52	5 175	(8)	(2)	(1)	66	(2)
Bénéfice net (perte nette)	667	632	4 555	644	683	505	(1 191)	604
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	616	594	4 502	579	630	461	(1 237)	537
BPA – de base et dilué	0,66	0,64	4,84	0,63	0,68	0,51	(1,36)	0,59
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	932,5	932,5	932,5	930,9	920,3	912,3	912,3	912,3

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2025 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise* et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

6.1 Cadre réglementaire canadien

Loi sur les télécommunications

Examen par le CRTC des tarifs de détail pour l'itinérance internationale

Le 7 octobre 2024, le CRTC a fait savoir à Bell Mobilité inc., Rogers Communications Canada Inc. (Rogers) et Telus Communications Inc. (Telus, et collectivement avec Bell Mobilité inc. et Rogers, les sociétés) qu'à la suite d'un examen des frais que les Canadiens et les Canadiennes paient lorsqu'ils voyagent à l'étranger, il avait certaines préoccupations concernant le choix offert à la population canadienne en matière d'itinérance et de tarifs d'itinérance. Le 19 mars 2026, nous avons déposé une réponse auprès du CRTC suite à sa demande d'informations supplémentaires sur les offres des sociétés en matière d'itinérance.

Examen du cadre des services AHV

Le 13 août 2024, dans le cadre de la Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180 (la décision définitive), le CRTC a statué que Bell Canada, Saskatchewan Telecommunications (SaskTel) et Telus avaient l'obligation de fournir l'accès de gros groupé à leurs installations FTTP. Cette obligation ne s'applique pas aux nouveaux réseaux FTTP que Bell Canada, Telus ou SaskTel pourraient mettre à la disposition des particuliers au cours de la période de cinq ans comprise entre le 13 août 2024 et le 12 août 2029. Toutefois, cette période de cinq ans n'est pas une période continue. Toutes les nouvelles installations FTTP, quelle que soit la date à laquelle elles sont mises à la disposition des particuliers, seront soumises à l'obligation de fournir des services d'accès de gros groupés à compter du 12 août 2029. En vertu de la décision définitive, les câblodistributeurs sont exemptés de l'obligation de fournir des services d'accès de gros par FTTP et, à ce titre, ne sont pas tenus de fournir l'accès de gros à leurs réseaux FTTP. De plus, en vertu de la décision définitive, Bell Canada, SaskTel, Telus, Cogeco Communications inc. (Cogeco), Bragg Communications Inc., exerçant ses activités sous le nom d'Eastlink (Eastlink), Rogers, Québec Média Inc. (Québecor) et leurs sociétés affiliées respectives ne sont pas autorisés à acheter des services AHV de gros groupés obligatoires, que ce soit par cuivre, câble coaxial ou FTTP, à l'intérieur de leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels. Par conséquent, Distributel et d'autres marques de Bell Canada devaient cesser de revendre des services AHV de gros par câble coaxial à de nouveaux clients après le 12 septembre 2024, ce qu'elles ont fait.

Dans une requête déposée le 12 septembre 2024, SaskTel a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision définitive devant la Cour d'appel fédérale et sa demande a été accueillie en octobre 2025.

Plusieurs parties, dont les Opérateurs des Réseaux Concurrentiels canadiens (ORCC), Cogeco, Eastlink, Rogers et TekSavvy Solutions Inc., ont présenté des demandes en vertu de la partie 1 afin que le CRTC examine et modifie plusieurs aspects de la décision définitive. Le 20 juin 2025, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2025-154 (la décision sur les demandes de révision) qui rejette toutes les demandes de révision et de modification. Dans une requête déposée le 18 juillet 2025, Cogeco et Eastlink ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision sur les demandes de révision devant la Cour d'appel fédérale, demande qui a été accordée le 10 septembre 2025.

Les ORCC, Cogeco, Eastlink et SaskTel ont interjeté conjointement appel de la décision définitive auprès du gouverneur en conseil. Le 6 août 2025, le gouverneur en conseil a annoncé qu'il ne modifierait pas la décision définitive. En septembre 2025, Cogeco, Eastlink, SaskTel, Rogers, ainsi que les ORCC, ont interjeté appel de la décision sur les demandes de révision devant le gouverneur en conseil. En avril 2026, le gouverneur en conseil a annoncé qu'il ne modifierait pas la décision sur les demandes de révision.

Le 25 octobre 2024, dans l'Ordonnance de télécom CRTC 2024-261, le CRTC a mis à jour les tarifs provisoires pour l'Ontario et le Québec et a fixé des tarifs provisoires pour les autres provinces. Le 24 avril 2026, dans l'Ordonnance de télécom CRTC 2026-77 (la décision définitive sur les tarifs), le CRTC a établi les tarifs définitifs pour la plupart des éléments tarifaires des services AHV de gros groupés par FTTP de Bell Canada, de Telus et de SaskTel. Le CRTC n'a pas encore déterminé quels seront les tarifs définitifs facturés par les câblodistributeurs, les tarifs des services AHV de gros groupés par FTTP pour Bell Alliant ou Bell MTS, ni certains autres éléments tarifaires.

Les tarifs définitifs établis dans la décision définitive sur les tarifs sont similaires aux tarifs provisoires qui avaient auparavant été établis et doivent être appliqués de façon rétroactive.

Instances du CRTC résultant des récentes modifications de la *Loi sur les télécommunications*

Le 12 mars 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-43 qui interdit certains frais qu'il considère comme un obstacle au changement de forfaits de services de téléphonie mobile et de services Internet. En particulier, il a éliminé (avec prise d'effet le 12 juin 2026) certains frais de résiliation anticipée et frais de mise en service et de modification. Il est toujours permis de facturer des frais pour les appareils (p. ex., téléphones mobiles) et des services professionnels (p. ex., installation de services Internet). Nous analysons actuellement nos frais pour déterminer s'ils sont conformes à cette politique et s'il faut en éliminer ou les modifier.

Le 13 avril 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-67, qui renforce les exigences en matière d'envoi d'avis aux clients en vertu du Code sur les services sans fil et du Code sur les services Internet. Plus précisément, elle a ajouté à ces exigences imposées aux fournisseurs de services des avis concernant la fin de contrat, l'expiration de rabais et de promotions, ainsi que les frais et les plafonds de données en itinérance internationale. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur le 13 avril 2027. Nous évaluons actuellement les changements que nous devons apporter à nos activités et à nos systèmes pour nous y conformer.

Le 24 avril 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-78 exigeant que tous les fournisseurs de services de télécommunications offrent des mécanismes de libre-service faciles à utiliser, comme une application, un site Web, un robot conversationnel ou une adresse courriel, permettant aux particuliers ou aux petites entreprises clientes de modifier ou d'annuler leur forfait. Les fournisseurs de services doivent procurer une confirmation écrite de toute action effectuée en libre-service. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur le 26 avril 2027. Nous procédons actuellement à l'évaluation des modifications opérationnelles et des systèmes qui devront être effectuées pour nous permettre de nous conformer à ces nouvelles exigences.

Loi sur la radiodiffusion

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288

Le 15 novembre 2024, le CRTC a publié l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2024-288 intitulé *La voie à suivre – Définir « émission canadienne » et soutenir la création et la distribution d'une programmation canadienne dans le secteur audiovisuel*. Cette consultation a pour but de moderniser la définition du contenu canadien et d'étudier les types de dépenses que les entreprises de radiodiffusion traditionnelles et les entreprises en ligne devraient consacrer à ce contenu. Le 18 novembre 2025, le CRTC a annoncé une définition révisée du contenu canadien, augmentant le nombre de postes de création devant être occupés par des Canadiens et mettant en œuvre un seuil progressif pour la détention des droits d'auteur par des Canadiens. Les productions internes des radiodiffuseurs canadiens continuent d'être considérées comme du contenu canadien et restent exemptées du processus de certification officiel du CRTC. En outre, le CRTC a décidé que les services de diffusion en continu étrangers doivent divulguer les revenus de radiodiffusion canadiens ainsi que les dépenses relatives au contenu canadien, ce que les radiodiffuseurs canadiens font déjà. Plusieurs parties ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision du CRTC. Le 27 mars 2026, la Cour d'appel fédérale a rejeté ces appels, les qualifiant de prématurés, car le CRTC n'avait publié qu'un énoncé général de politique et non une décision définitive. Il se peut que ces parties demandent à nouveau l'autorisation d'interjeter appel lorsque le CRTC publiera une décision exécutoire. Enfin, le CRTC devrait rendre une deuxième décision en ce qui a trait aux dépenses que les entreprises de radiodiffusion canadiennes et les entreprises en ligne devraient consacrer au contenu canadien. L'issue et le moment de toutes ces instances demeurent inconnus. Il est donc actuellement impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence des modifications réglementaires sur nos activités et nos résultats financiers.

Autres

Projet de loi C-18, *Loi sur les nouvelles en ligne*

Le 22 juin 2023, le projet de loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada* (Loi sur les nouvelles en ligne) a reçu la sanction royale. La Loi sur les nouvelles en ligne exige que les intermédiaires de nouvelles numériques, comme Google, qui partagent du contenu de nouvelles produit par d'autres médias d'information, négocient des accords commerciaux avec ces médias et les indemnisent pour le contenu de nouvelles partagé sur les plateformes numériques. Pour 2025, Bell Média a reçu un paiement total de 8 646 776 \$.

Projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*

Le 3 juin 2025, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-2, *Loi concernant certaines mesures liées à la sécurité de la frontière entre le Canada et les États-Unis et d'autres mesures connexes liées à la sécurité* (Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière), en réponse aux demandes de l'administration américaine pour que la sécurité soit accrue le long de la frontière canado-américaine. Le 12 mars 2026, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-22, qui, comme il est indiqué ci-dessous, modifie les dispositions sur l'accès légal et remplace les dispositions clés du projet de loi C-2 qui étaient pertinentes pour Bell.

Projet de loi C-22, *Loi concernant l'accès légal*

Le 12 mars 2026, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-22, *Loi concernant l'accès légal* (projet de loi C-22). S'il est adopté, le projet de loi C-22 permettrait à l'État d'exiger que Bell et d'autres fournisseurs de services de télécommunications mettent à niveau leur équipement pour que les instances gouvernementales aient accès à des données précises, ce qui sera précisé dans la réglementation. Le projet de loi C-22 abaisserait également le seuil à partir duquel les instances gouvernementales peuvent demander de telles ordonnances et obligerait les fournisseurs de services de télécommunications à conserver certaines métadonnées pendant une période maximale d'un an. Par conséquent, nous pourrions devoir engager des dépenses d'investissement pour mettre à niveau notre équipement et devoir affecter des ressources supplémentaires pour répondre à une hausse des demandes des organismes d'application de la loi. Les éventuelles indemnités pour ces mises à niveau demeurent incertaines aux termes du projet de loi C-22. Pour l'heure, il est impossible de déterminer avec certitude quelle sera l'incidence de ces modifications législatives sur nos activités et nos résultats financiers.

6.2 Cadre réglementaire américain

Restriction sur les nouveaux routeurs fabriqués à l'étranger

Le 23 mars 2026, la Federal Communications Commission (FCC) a mis à jour sa liste de produits interdits (connue sous le nom de « Covered List ») afin d'y inclure tous les routeurs grand public fabriqués à l'étranger, car un organisme interinstitutions mandaté par la Maison-Blanche a déterminé que ces routeurs posaient des risques inacceptables pour la sécurité nationale et la sécurité de la population des États-Unis. Par conséquent, les nouveaux modèles de routeurs fabriqués à l'étranger ne peuvent être certifiés par la FCC et ne peuvent donc pas être importés, commercialisés ou vendus sur le marché américain; toutefois, ce changement ne touche pas les modèles de routeurs déjà autorisés ou les routeurs déjà achetés par les consommateurs. Étant donné que presque tous les routeurs grand public vendus aux États-Unis sont fabriqués à l'étranger, cette restriction a de vastes répercussions sur la chaîne d'approvisionnement des routeurs, et nous surveillons la situation de près. Nous attendons actuellement d'autres directives de la part du gouvernement fédéral, y compris la possibilité d'obtenir des approbations conditionnelles du département de la Guerre ou du département de la Sécurité intérieure, qui permettraient à certains routeurs fabriqués à l'étranger de continuer à recevoir la certification de la FCC.

7 Méthodes comptables

Les états financiers du T1 2026 de BCE ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil de BCE le 6 mai 2026. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf indication contraire à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*. Les états financiers du T1 2026 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1^{er} janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications à IFRS 9 et IFRS 7	1 ^{er} janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États de la situation financière			
Trésorerie	314	107	421
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	4 476
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	4 501

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Futures modifications de normes comptables

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir	<p>Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> de la présentation des produits et des charges dans les états du résultat net selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées; de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt; de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net; du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes); de la présentation de certaines charges selon leur nature. <p>IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.</p>	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR
- Ratios non conformes aux PCGR
- Total des mesures sectorielles
- Mesures de gestion du capital
- Mesures financières supplémentaires

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

	T1 2026	T1 2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	616	630
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(6)	247
Profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(33)	(1)
Pertes nettes sur placements	1	2
Profits nets liés au remboursement anticipé de la dette	—	(266)
Perte de valeur d'actifs	5	9
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	6	12
Bénéfice net ajusté	589	633

Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Trésorerie	1 367	314
Équivalents de trésorerie	9	6
Montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances ⁽¹⁾	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ⁽²⁾	2 200	1 450
Liquidités disponibles	4 276	2 470

(1) Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, 700 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances, aux termes duquel nous avions emprunté 1 167 millions \$ US (1 626 millions \$ CA) et 1 163 millions \$ US (1 594 millions \$ CA) au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement, 2 200 millions \$ et 1 450 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 1 292 millions \$ US (1 800 millions \$ CA) et de 1 861 millions \$ US (2 550 millions \$ CA) au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires

Les termes *flux de trésorerie disponibles*, *flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives* et *flux de trésorerie disponibles excédentaires* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles, des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et des flux de trésorerie disponibles excédentaires présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner

une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme les flux de trésorerie disponibles, diminués des dividendes payés sur les actions ordinaires.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Les flux de trésorerie disponibles excédentaires indiquent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société, après le versement de dividendes sur les actions ordinaires. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives et les flux de trésorerie disponibles excédentaires pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires, sur une base consolidée.

	T1 2026	T1 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571
Dépenses d'investissement	(841)	(729)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(39)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	542	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	8
Flux de trésorerie disponibles	804	798
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(241)	(304)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives	563	494

	T1 2026	T1 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571
Dépenses d'investissement	(841)	(729)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(39)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	542	—
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	8
Flux de trésorerie disponibles	804	798
Dividendes payés sur actions ordinaires	(408)	(602)
Flux de trésorerie disponibles excédentaires	396	196

Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées en circulation, moins 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur inclus dans la dette à long terme et moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états de la situation financière de BCE.

Tout comme certains investisseurs et analystes, nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Dette à long terme	37 447	34 904
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	(2 913)	(2 149)
Dette à court terme	5 513	6 155
50 % des actions privilégiées	1 625	1 644
Trésorerie	(1 367)	(314)
Équivalents de trésorerie	(9)	(6)
Dette nette	40 296	40 234

8.2 Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de

l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Ratio de distribution et ratio de distribution après les paiements au titre d'obligations locatives

Les termes *ratio de distribution* et *ratio de distribution après les paiements au titre d'obligations locatives* n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous définissons le ratio de distribution après les paiements au titre d'obligations locatives comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution et le ratio de distribution après les paiements au titre d'obligations locatives comme d'importants indicateurs de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils mettent en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

8.3 Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette). Les tableaux suivants présentent des rapprochements du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

	T1 2026	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025
Bénéfice net	667	632	4 555	644	683
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(6)	147	82	41	247
Amortissement des immobilisations corporelles	983	1 002	969	949	941
Amortissement des immobilisations incorporelles	373	368	340	338	331
Charges financières					
Charges d'intérêts	444	453	457	442	423
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(37)	(25)	(26)	(26)	(25)
Perte de valeur d'actifs	5	40	970	8	9
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	(52)	(5 175)	8	2
Autres (produits) charges	(38)	(102)	95	30	(310)
Impôt sur le résultat	239	201	495	240	257
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 631	2 664	2 762	2 674	2 558
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(155)	(151)	(237)	(235)	(159)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 476	2 513	2 525	2 439	2 399

	T4 2024	T3 2024	T2 2024
Bénéfice net (perte nette)	505	(1 191)	604
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	154	49	22
Amortissement des immobilisations corporelles	933	934	945
Amortissement des immobilisations incorporelles	317	325	325
Charges financières			
Charges d'intérêts	431	440	426
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(16)	(17)
Perte de valeur d'actifs	4	2 113	60
Pertes nettes (profits nets) sur placements	1	(66)	2
Autres charges	102	129	99
Impôt sur le résultat	175	5	231
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 605	2 722	2 697
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(169)	(254)	(218)
BAIIA ajusté de Bell SCT	2 436	2 468	2 479

8.4 Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des Normes IFRS de comptabilité. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les Normes IFRS de comptabilité ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

8.5 Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.6 IPC

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés qui suivent pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos priorités stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Indicateurs de performance clés	Définition
Marge du BAIIA ajusté	La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
RMU	Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos clients. Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement pour téléphones mobiles se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les téléphones intelligents et les téléphones de base) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui comprend un accès aux services vocaux, de messagerie texte et (ou) de données. Nous présentons les unités d'abonnement pour téléphones mobiles en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés pour téléphones mobiles sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement pour appareils mobiles connectés se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les tablettes, la technologie prêt-à-porter, les appareils mobiles connectés à Internet et l'IdO) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui est destinée à une fonctionnalité vocale cellulaire limitée, voire nulle.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à des services autonomes, dont les services Internet, les services vidéo de détail et (ou) les SAR filaires résidentiels de détail.</p> <p>Un abonné des services sur fil compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois qu'une relation de facturation a été établie après l'installation et l'utilisation d'un service dans ses locaux et l'achat d'un abonnement.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet comprennent les abonnés des services de détail et des services de gros et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires. Un client ou une cliente est considéré comme un abonné des services FTTH lorsqu'un câble de fibre optique se rend jusqu'à son domicile et que le service Internet est offert sur le réseau de fibre.• Les abonnés des services vidéo de détail comprennent les abonnés des services de télé IP qui sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires, ainsi que les abonnés à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE.• Les abonnés des SAR filaires résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

9 Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (Règlement 52-109), le chef de la direction et le chef des affaires financières BCE Inc. ont limité l'étendue de leur conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'en exclure les contrôles, politiques et procédures de Ziplly Fiber, dont nous avons fait l'acquisition le 1^{er} août 2025. Dans nos états financiers consolidés du trimestre clos le 31 mars 2026, l'apport des activités acquises de Ziplly Fiber représente 4 % des produits des activités ordinaires consolidés et néant du bénéfice net consolidé. Par ailleurs, au 31 mars 2026, les actifs et passifs courants des activités acquises de Ziplly Fiber représentaient respectivement environ 2 % des actifs courants consolidés et 3 % des passifs courants consolidés, et les actifs et passifs non courants des activités acquises de Ziplly Fiber représentaient respectivement environ 12 % des actifs non courants consolidés et 1 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de Ziplly Fiber sera terminée à temps pour le troisième trimestre de 2026.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence significative sur lui.

États financiers consolidés

Table des matières

États consolidés du résultat net	58
États consolidés du résultat global	59
États consolidés de la situation financière	60
États consolidés des variations des capitaux propres	61
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	63
Notes annexes	64
Note 1 Renseignements sur la société	64
Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives	64
Note 3 Adoption de normes comptables modifiées	65
Note 4 Information sectorielle	66
Note 5 Cession d'entreprises	68
Note 6 Coûts d'exploitation	68
Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	68
Note 8 Autres produits	69
Note 9 Bénéfice par action	69
Note 10 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	70
Note 11 Dette	70
Note 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	71
Note 13 Actifs et passifs financiers	72
Note 14 Capital-actions	74
Note 15 Paiements fondés sur des actions	75

États consolidés du résultat net

Pour les périodes closes les 31 mars (en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)		Note	2026	2025
Produits d'exploitation		4	6 168	5 930
Coûts d'exploitation		4, 6	(3 537)	(3 372)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		7	6	(247)
Amortissement des immobilisations corporelles			(983)	(941)
Amortissement des immobilisations incorporelles			(373)	(331)
Charges financières				
Charges d'intérêts			(444)	(423)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		12	37	25
Perte de valeur d'actifs			(5)	(9)
Pertes nettes sur placements ⁽¹⁾			(1)	(2)
Autres produits ⁽¹⁾		8	38	310
Impôt sur le résultat			(239)	(257)
Bénéfice net			667	683
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires			616	630
Actionnaires privilégiés			37	41
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle			14	12
Bénéfice net			667	683
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué		9	0,66	0,68
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		9	932,5	920,3

(1) Nous présentons les montants de la période précédente afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 31 mars
(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Note	2026	2025
Bénéfice net		667	683
Autres éléments de bénéfice global, après impôt sur le résultat			
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net			
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 3 millions \$ et de (80) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement		(9)	217
Profit sur le cumul des écarts de conversion		124	—
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (6) millions \$ et de (26) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement ⁽¹⁾	12	15	73
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de (2) millions \$ et de néant pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement		16	2
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (5) millions \$ et de (1) million \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement		12	4
Autres éléments de bénéfice global		158	296
Total du bénéfice global		825	979
Total du bénéfice global attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		773	928
Actionnaires privilégiés		37	41
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		15	10
Total du bénéfice global		825	979

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2026 était de 5,0 % comparativement à 4,9 % au 31 décembre 2025. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024 était de 4,7 %.

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	31 mars 2026	31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		1 367	314
Équivalents de trésorerie		9	6
Créances clients et autres débiteurs		4 305	4 474
Stocks		326	389
Actifs sur contrats		567	575
Coûts des contrats		874	849
Charges payées d'avance		489	379
Autres actifs courants		432	414
Actifs détenus en vue de la vente		4	7
Total des actifs courants		8 373	7 407
Actifs non courants			
Actifs sur contrats		263	272
Coûts des contrats		933	959
Immobilisations corporelles		33 127	33 541
Immobilisations incorporelles		17 566	17 234
Actifs d'impôt différé		185	178
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	10	1 452	396
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	4 298	4 310
Autres actifs non courants	10	1 870	2 637
Goodwill		13 310	13 231
Total des actifs non courants		73 004	72 758
Total de l'actif		81 377	80 165
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 117	4 392
Passifs sur contrats		906	872
Intérêts à payer		282	435
Dividendes à payer		425	425
Passifs d'impôt exigible		117	567
Dettes à court terme	11	5 513	6 155
Passifs détenus en vue de la vente		7	10
Total des passifs courants		11 367	12 856
Passifs non courants			
Passifs sur contrats		395	374
Dettes à long terme	11	37 447	34 904
Passifs d'impôt différé		6 216	6 105
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	1 117	1 151
Autres passifs non courants		1 182	1 465
Total des passifs non courants		46 357	43 999
Total du passif		57 724	56 855
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	14	3 250	3 288
Actions ordinaires	14	21 493	21 493
Surplus d'apport	14	1 300	1 308
Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global	10	(109)	573
Déficit		(2 574)	(3 642)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		23 360	23 020
Participations ne donnant pas le contrôle		293	290
Total des capitaux propres		23 653	23 310
Total du passif et des capitaux propres		81 377	80 165

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 31 mars 2026 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capi- taux propres	
		Actions privi- légiées	Actions ordi- naires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)			Déficit			Total
					Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées	Dérivés désignés à titre de couver- tures des flux de trésorerie	Cumul des écarts de conver- sion				
Solde au 31 décembre 2025		3 288	21 493	1 308	911	(301)	(37)	(3 642)	23 020	290	23 310
Bénéfice net		—	—	—	—	—	—	653	653	14	667
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	16	2	124	15	157	1	158
Total du bénéfice global		—	—	—	16	2	124	668	810	15	825
Autre rémunération fondée sur des actions		—	—	(14)	—	—	—	22	8	—	8
Rachat d'actions privilégiées	14	(38)	—	6	—	—	—	—	(32)	—	(32)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		—	—	—	—	—	—	(445)	(445)	—	(445)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transféré dans le coût de base des éléments couverts		—	—	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(1)
Reclassement de la société en commandite Groupe CH	10	—	—	—	(823)	—	—	823	—	—	—
Solde au 31 mars 2026		3 250	21 493	1 300	104	(300)	87	(2 574)	23 360	293	23 653

Pour la période close le 31 mars 2025 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Attribuables aux actionnaires de BCE							Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions privi- légiées	Actions ordi- naires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global					
				Placements dans des sociétés cotées en bourse et des sociétés fermées ⁽¹⁾	Dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie ⁽¹⁾	Déficit	Total		
Solde au 31 décembre 2024	3 533	20 860	1 278	658	(817)	(8 441)	17 071	289	17 360
Bénéfice net	—	—	—	—	—	671	671	12	683
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	2	223	73	298	(2)	296
Total du bénéfice global	—	—	—	2	223	744	969	10	979
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes	—	314	—	—	—	—	314	—	314
Autre rémunération fondée sur des actions	—	—	(22)	—	—	26	4	—	4
Rachat d'actions privilégiées	(52)	—	15	—	—	—	(37)	—	(37)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	—	—	—	—	—	(967)	(967)	—	(967)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transféré dans le coût de base des éléments couverts	—	—	—	—	(21)	—	(21)	—	(21)
Solde au 31 mars 2025	3 481	21 174	1 271	660	(615)	(8 638)	17 333	286	17 619

(1) Nous présentons les montants de la période précédente afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 31 mars (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		667	683
Ajustements afin de rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(6)	247
Amortissements		1 356	1 272
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12	17	29
Charges d'intérêts nettes		430	397
Perte de valeur d'actifs		5	9
Pertes nettes sur placements		1	2
Profits nets liés au remboursement anticipé de la dette ⁽¹⁾		—	(266)
Impôt sur le résultat		239	257
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(18)	(18)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(14)	(14)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(86)	(81)
Intérêts payés		(624)	(561)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(547)	(74)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(2)	(8)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation ⁽¹⁾		(269)	(303)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 149	1 571
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(841)	(729)
Diminution des placements à court terme		—	400
Augmentation des placements ⁽¹⁾		(48)	(8)
Autres activités d'investissement ⁽¹⁾		(15)	(2)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(904)	(339)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Diminution des effets à payer		(822)	(1 131)
Émission de titres d'emprunt à long terme	11	2 389	4 437
Remboursements sur la dette à long terme	11	(298)	(4 256)
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(62)	(64)
Rachat d'actions privilégiées	14	(32)	(37)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(408)	(602)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(36)	(39)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(12)	(13)
Autres activités de financement		(15)	(47)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		704	(1 752)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		946	(523)
Trésorerie au début de la période		314	1 572
Adoption initiale des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 le 1 ^{er} janvier 2026	2, 3	107	—
Trésorerie à la fin de la période		1 367	1 049
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		3	3
Équivalents de trésorerie au début de la période		6	—
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		9	3

(1) Nous présentons les montants de la période précédente afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2025 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2026.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications qui fournit des produits et services au Canada et dans la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) comprend notre secteur Bell SCT Canada qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet, de diffusion en continu et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires, gouvernementale et de gros au Canada et notre secteur Bell SCT États-Unis qui fournit des services sur fil, Internet et de télé à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Le secteur Bell Média détient un portefeuille d'actifs permettant d'offrir des produits vidéo et audio, des services d'affichage extérieur et des services de médias numériques de choix à une clientèle de partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et méthodes comptables significatives

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 6 mai 2026. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Méthodes comptables significatives*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf ce qui est décrit à la note 3, *Adoption de normes comptables modifiées*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Futures modifications de normes comptables

La norme comptable suivante publiée par l'IASB n'a pas encore été adoptée par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir	<p>Énonce des exigences et des directives quant à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers, notamment à l'égard :</p> <ul style="list-style-type: none">de la présentation des produits et des charges dans les états consolidés du résultat net (états du résultat net) selon des catégories définies – exploitation, investissement, financement, impôt sur le résultat et activités abandonnées;de la présentation de nouveaux sous-totaux dans les états du résultat net – bénéfice d'exploitation et bénéfice avant financement et impôt;de la communication d'explications concernant les mesures de la performance définies par la direction et liées à l'état du résultat net;du regroupement ou de la ventilation des informations et de l'endroit où elles doivent être présentées (dans les états financiers ou dans les notes annexes);de la présentation de certaines charges selon leur nature. <p>IFRS 18 remplace IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, mais reprend nombre des exigences d'IAS 1 telles quelles.</p>	Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme.	Exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2027. L'application anticipée est autorisée.

Note 3 Adoption de normes comptables modifiées

Conformément aux exigences, le 1^{er} janvier 2026, nous avons adopté les dispositions des *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers — Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7* publiées par l'IASB. Selon ces modifications, les passifs financiers sont décomptabilisés à la date de règlement lorsqu'ils sont éteints. Les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique peuvent être décomptabilisés avant la date de règlement lorsque les conditions requises sont satisfaites. De même, les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie expirent ou lorsque l'actif est transféré.

Le tableau ci-après présente l'incidence initiale de l'adoption de ces modifications.

	31 décembre 2025, tel que présenté	Incidence des modifications à IFRS 9 et IFRS 7	1 ^{er} janvier 2026, à l'adoption des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7
États consolidés de la situation financière			
Trésorerie	314	107	421
Créances clients et autres débiteurs	4 474	2	4 476
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 392	109	4 501

Conformément aux dispositions transitoires des modifications, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. Les autres modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 n'ont pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Bell SCT Canada, Bell SCT États-Unis et Bell Média. Le 1^{er} août 2025, Bell Canada a acquis Northwest Fiber Holdco, LLC (qui exerce ses activités sous le nom de Ziplly Fiber [Ziplly Fiber]), le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis. Les résultats des activités acquises de Ziplly Fiber sont inclus dans le secteur Bell SCT États-Unis depuis la date d'acquisition. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026	Note	Bell SCT Canada ⁽¹⁾	Bell SCT États-Unis ⁽²⁾	Bell SCT	Bell Média	Éliminations inter-sectorielles	BCE
Produits d'exploitation							
Produits externes tirés des services		4 427	234	4 661	689	—	5 350
Produits intersectoriels tirés des services		6	—	6	89	(95)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 433	234	4 667	778	(95)	5 350
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		818	—	818	—	—	818
Total des produits externes		5 245	234	5 479	689	—	6 168
Total des produits intersectoriels		6	—	6	89	(95)	—
Total des produits d'exploitation ⁽³⁾		5 251	234	5 485	778	(95)	6 168
Coûts d'exploitation	6	(2 877)	(132)	(3 009)	(623)	95	(3 537)
BAlIA ajusté ⁽⁴⁾		2 374	102	2 476	155	—	2 631
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7						6
Amortissements							(1 356)
Charges financières							(444)
Charges d'intérêts							(444)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12						37
Perte de valeur d'actifs							(5)
Pertes nettes sur placements							(1)
Autres produits	8						38
Impôt sur le résultat							(239)
Bénéfice net							667

(1) Comprend toutes les filiales de Bell SCT à l'exception de Ziplly Fiber et de ses filiales.

(2) Comprend les résultats de Ziplly Fiber exclusivement.

(3) La quasi-totalité des produits tirés des secteurs Bell SCT Canada et Bell Média est générée au Canada et les produits tirés du secteur Bell SCT États-Unis sont générés aux États-Unis.

(4) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 481	691	—	5 172
Produits intersectoriels tirés des services		7	84	(91)	—
Produits d'exploitation tirés des services		4 488	775	(91)	5 172
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		758	—	—	758
Total des produits externes		5 239	691	—	5 930
Total des produits intersectoriels		7	84	(91)	—
Total des produits d'exploitation ⁽¹⁾		5 246	775	(91)	5 930
Coûts d'exploitation	6	(2 847)	(616)	91	(3 372)
BAlIA ajusté ⁽²⁾		2 399	159	—	2 558
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7				(247)
Amortissements					(1 272)
Charges financières					
Charges d'intérêts					(423)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				25
Perte de valeur d'actifs					(9)
Pertes nettes sur placements ⁽³⁾					(2)
Autres charges ⁽³⁾	8				310
Impôt sur le résultat					(257)
Bénéfice net					683

(1) Au T1 2025, nous avons deux secteurs, Bell SCT et Bell Média, et la quasi-totalité de leurs produits était générée au Canada.

(2) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

(3) Nous avons présenté les montants de la période précédente afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Produits des activités ordinaires par gammes de services et de produits

Le tableau suivant présente nos produits des activités ordinaires ventilés par type de services et de produits par secteur.

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Services ⁽¹⁾		
Services voix et données sans fil	1 728	1 749
Services de données filaires ^{(2) (3)}	2 205	2 014
Services voix filaires ⁽⁴⁾	636	629
Services de médias ⁽⁵⁾	712	701
Autres services sur fil ⁽⁶⁾	69	79
Total des gammes de services	5 350	5 172
Produits ⁽⁷⁾		
Services sans fil	585	624
Services sur fil ⁽⁸⁾	233	134
Total des gammes de produits	818	758
Total des produits d'exploitation	6 168	5 930

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Comprend les produits tirés des services de télé sur protocole Internet.

(3) Les services de données filaires pour le trimestre clos le 31 mars 2026 incluent des produits de 195 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis.

(4) Les services voix filaires pour le trimestre clos le 31 mars 2026 incluent des produits de 36 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis.

(5) Comprend les produits tirés des services de diffusion en continu.

(6) Les autres services sur fil pour le trimestre clos le 31 mars 2026 incluent des produits de 3 millions \$ tirés du secteur Bell SCT États-Unis.

(7) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

(8) Les résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2026 comprennent les produits tirés d'un contrat de location-financement visant notre deuxième installation d'intelligence artificielle (IA).

Note 5 Cession d'entreprises

Projet de cession des services de réseaux de radio mobile terrestre

Le 26 mars 2026, Bell Mobilité Inc. a conclu une entente visant la vente de ses services de réseaux de radio mobile terrestre à Motorola Solutions Canada Networks Inc., une filiale de Motorola Solutions, pour une contrepartie de 675 millions \$, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. En conséquence, rien ne garantit que la transaction sera finalement menée à terme. Les résultats des activités de services de réseaux de radio mobile terrestre sont inclus dans notre secteur Bell SCT Canada.

Note 6 Coûts d'exploitation

Pour les périodes closes les 31 mars	Note	2026	2025
Coûts de la main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 018)	(982)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	12	(54)	(54)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(204)	(223)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		272	259
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 004)	(1 000)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 955)	(1 890)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(578)	(482)
Total des coûts d'exploitation		(3 537)	(3 372)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Indemnités de départ	(2)	(231)
Acquisitions et autres	8	(16)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(247)

Coûts liés aux indemnités de départ

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi.

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges et aux décisions liées à la réglementation, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

Note 8 Autres produits

Pour les périodes closes les 31 mars	Note	2026	2025
Profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		33	1
Produits d'intérêts		14	26
Bénéfice sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	10		
Exploitation		3	—
Profits nets liés au remboursement anticipé de la dette		—	266
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11)	(3)
Autres		(1)	20
Total des autres produits		38	310

Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	616	630
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,4375	0,9975
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	932,5	920,3
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	932,5	920,3

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues a totalisé 8 803 902 pour le premier trimestre de 2026, contre 5 503 174 pour le premier trimestre de 2025.

Note 10 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Au T1 2026, à la suite de la cession de notre participation minoritaire dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. en 2025, la Ligue nationale de hockey a rétabli nos droits de gouvernance à l'égard de notre participation de 20,2 % dans Société en commandite Groupe CH (les Canadiens de Montréal). En conséquence, au T1 2026, nous avons comptabilisé notre investissement dans les Canadiens de Montréal selon la méthode de la mise en équivalence. Notre investissement de 965 millions \$ a été reclassé hors de la catégorie des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées inclus dans les *Autres actifs non courants* aux *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et un montant de 823 millions \$ a été reclassé hors du *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* au *Déficit* dans les états consolidés de la situation financière (états de la situation financière).

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière en ce qui a trait aux entreprises associées et aux coentreprises de BCE.

États de la situation financière

	31 mars 2026	31 décembre 2025
Actifs courants	782	647
Actifs non courants	6 134	826
Passifs courants	(761)	(595)
Passifs non courants	(425)	(135)
Total de l'actif net	5 730	743
Quote-part de l'actif net de BCE	1 452	396

États du résultat net

Pour les périodes closes les 31 mars	Note	2026	2025
Produits		493	379
Charges		(482)	(377)
Total du bénéfice net		11	2
Quote-part du bénéfice net de BCE	8	3	—

Note 11 Dette

Le 30 mars 2026, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures à moyen terme (MTN), série M-68, à 4,40 %, d'un montant en capital de 750 millions \$ et qui viennent à échéance le 30 mars 2033.

Le 12 février 2026, Bell Canada a émis, en vertu de son acte de fiducie canadien des débentures subordonnées daté du 27 mars 2025, modifié de temps à autre (l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025), des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série D (billets de série D), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions \$ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,375 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2031 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,388 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,375 %. En outre, à la même date, Bell Canada a émis, en vertu de l'acte de fiducie canadien des débentures subordonnées de 2025, des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe, série E (billets de série E), échéant le 12 mai 2056, dont le montant en capital s'établit à 750 millions \$ et qui portent initialement intérêt au taux annuel de 5,875 % avec rajustement tous les cinq ans à compter du 12 mai 2036 à un taux annuel correspondant au taux de rendement des titres du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré d'une marge de 2,440 %, à la condition que le rajustement du taux d'intérêt au cours de toute période de cinq ans ne porte pas le taux d'intérêt en deçà de 5,875 %. Bell Canada peut rembourser les billets de série D et E, en tout ou en partie, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du montant en capital total à compter de la première date de rajustement applicable.

Les débentures MTN, série M-68, et les billets de série D et E, sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE.

Facilités de crédit

Le 28 janvier 2026, un quatrième prélèvement d'un montant de 102 millions \$ US (139 millions \$ CA) a été effectué aux termes de l'entente de prêts à terme non garantis engagés de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) conclue par Bell Canada le 14 avril 2025 afin de financer certaines obligations d'achat. Après la clôture du trimestre, le 13 avril 2026, un cinquième prélèvement d'un montant de 110 millions \$ US (152 millions \$ CA) a été effectué. Conséquemment, la facilité de prêt à terme de 700 millions \$ US (972 millions \$ CA) était entièrement utilisée. Les prêts à terme sont remboursables en plusieurs versements périodiques qui seront effectués de juillet 2026 jusqu'à l'échéance des facilités de crédit en avril 2029. Les prélèvements ont été couverts contre les fluctuations des taux de change.

Paiements de capital au titre d'obligations locatives

Le total des paiements de capital effectués sur les obligations locatives inclus au poste *Remboursements sur la dette à long terme* des tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est établi à 241 millions \$ et 304 millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement.

Note 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

Composantes du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Régimes de retraite PD	(28)	(30)
Régimes de retraite CD	(40)	(40)
Moins :		
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	16
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(54)	(54)

Composantes des produits financiers au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Régimes de retraite PD	45	33
Régimes d'AAPE	(8)	(8)
Total des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	25

Note 13 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur de certains instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	31 mars 2026		31 décembre 2025	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	33 661	33 269	31 236	31 286

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Classement	Juste valeur				
	Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾	
31 mars 2026					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾⁽⁴⁾	Autres actifs non courants	283	120	—	163
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(187)	—	(187)	—
Placements	Autres actifs non courants	239	—	239	—
31 décembre 2025					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	1 198	105	—	1 093
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(513)	—	(513)	—
Placements	Autres actifs non courants	246	—	246	—

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés, les prix des placements comparables et les ratios cours/produits des activités ordinaires et cours/bénéfice. Les variations de nos hypothèses d'évaluation à l'égard de certains placements dans des sociétés fermées pourraient donner lieu à une variation importante de la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans le poste *Autres éléments de bénéfice global* des états consolidés du résultat global et sont reclassés hors du poste *Cumul des autres éléments de (perte globale) bénéfice global* dans le poste *Déficit* des états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Au T1 2026, notre participation dans les Canadiens de Montréal a été reclassée au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 10, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour obtenir plus de détails.

Risque de marché

Risque de change

En 2026, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables d'un montant notionnel de 103 millions \$ US (140 millions \$ CA) afin de couvrir le risque de change lié au dollar américain des autres dettes qui viendront à échéance en 2029. La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt amortissables au 31 mars 2026 correspondait à un actif de 4 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états de la situation financière.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2026.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 171	\$ CA	1 604	2026	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	1 304	\$ CA	1 778	2026	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	537	\$ CA	713	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	5 574	\$ CA	129	2026	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	440	\$ CA	589	2027	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	90	\$ CA	118	2026	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	10	\$ CA	13	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	305	\$ US	210	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	121	\$ CA	159	2026	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ CA	108	\$ US	80	2026	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	113	\$ CA	148	2027	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	90	\$ CA	118	2027	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	71	\$ CA	96	2027	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	360	\$ US	247	2028	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	120	\$ CA	156	2028	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 31 millions \$ (perte de 10 millions \$) comptabilisé dans le bénéfice net au 31 mars 2026 et un profit de 137 millions \$ (perte de 122 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* au 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque de taux d'intérêt

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ échéant en 2036 pour couvrir la juste valeur de nos billets de série E, qui viennent à échéance en 2056, et des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$, qui viennent à échéance en 2031, pour couvrir le coût financier de ces débetures. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2026 correspondait à un passif net de 3 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2026, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 750 millions \$ échéant en 2026 pour couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-68, qui viennent à échéance en 2033. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt au 31 mars 2026 correspondait à un actif net de 1 million \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 5 millions \$ (perte de 1 million \$) comptabilisée dans le bénéfice net et un profit de 22 millions \$ (perte de 33 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global* pour le trimestre clos le 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 correspondait à un passif net de 155 millions \$ et de 187 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des profits de 33 millions \$ et de 1 million \$ ont été comptabilisés pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement, relativement aux contrats à terme sur actions, au poste *Autres produits* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (une perte) de 18 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 31 mars 2026, toutes les autres variables restant constantes.

Note 14 Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Au T1 2026, BCE a racheté et annulé 1 516 541 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 38 millions \$ pour un coût total de 32 millions \$. La tranche restante de 6 millions \$ a été inscrite dans le surplus d'apport.

Après la clôture du trimestre, BCE a racheté et annulé 904 320 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 23 millions \$ pour un coût total de 19 millions \$. La tranche restante de 4 millions \$ a été inscrite au surplus d'apport.

Conversion et rajustement du taux de dividende des actions privilégiées de premier rang de BCE

Le 31 mars 2026, l'ensemble des actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AN de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AM (actions privilégiées de série AM), à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AM de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 4,837 % à compter du 31 mars 2026.

Après la clôture du trimestre, le 1^{er} mai 2026, une tranche de 121 070 actions des 8 032 285 actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AG (actions privilégiées de série AG) de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AH (actions privilégiées de série AH), à raison de une pour une. En outre, à la même date, une tranche de 1 464 469 actions des 4 175 513 actions privilégiées de série AH de BCE ont été converties en actions privilégiées de série AG, à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AG de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,30 % à compter du 1^{er} mai 2026. Les actions privilégiées de série AH continueront de donner droit à des dividendes en trésorerie mensuels.

Les dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Note 15 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

Pour les périodes closes les 31 mars	2026	2025
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(26)	(29)
Options sur actions, régime d'épargne des employés et unités d'actions différées	(15)	(8)
Total des paiements fondés sur des actions	(41)	(37)

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'UAR, d'UALR et d'options sur actions en cours pour la période close le 31 mars 2026.

UAR et UALR

	Nombre d'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2026	4 968 853
Attribuées	1 662 494
Dividendes crédités	64 507
Réglées	(1 262 214)
Frappées de déchéance	(49 769)
En cours au 31 mars 2026	5 383 871

Options sur actions

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2026	5 503 174	62
Attribuées	3 336 335	36
Frappées de déchéance ou expirées	(35 607)	63
En cours au 31 mars 2026	8 803 902	52
Exerçables au 31 mars 2026	5 467 567	62

Hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation des options sur actions

La juste valeur des options attribuées est déterminée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques aux options sur actions attribuées. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2026
Juste valeur par option attribuée	3,96 \$
Cours de l'action	36 \$
Prix d'exercice	36 \$
Rendement du dividende attendu	5 %
Volatilité attendue	17 %
Taux d'intérêt sans risque	3 %
Durée attendue (en années)	6

Le rendement du dividende attendu est conforme à la stratégie de dividendes de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au rendement des obligations d'État du Canada disponibles à la date d'attribution, pour une durée équivalente à la durée attendue des options. Les droits des options sur actions attribuées en 2026 sont acquis sur une période de quatre ans.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, au www.sec.gov, et se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8^e étage
1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca
tél. : 1 800 339-6353
télééc. : 514 786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust TSX

301 – 100 Adelaide St. West
Toronto (Ontario) M5H 4H1

courriel : bce@tmx.com
tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934
télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

